48 000 sapeurs-pompiers se préparent à un été rude

Page 5

RESSOURCES EN EAU

Le dessalement une alternative pour une autosuffisance

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6030 - MARDI 13 MARS 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LORS DU FORUM DE L'UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION

Kaouane expose l'expérience algérienne dans la TNT

Page 24

ECHEC DES NÉGOCIATIONS AVEC BENGHEBRIT

LE CNAPESTE APPELLE À L'ARBITRAGE DE LA PRÉSIDENCE

La réunion entre le ministère de l'Education nationale et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur de l'éducation (Cnapeste) n'a pas donné ses fruits. Un nouveau bras de fer entre les deux parties risque de replonger le secteur dans de nouvelles tensions. Dans un communiqué rendu public hier, le Cnapeste estime que la rencontre de dimanche passé entre les deux parties concernées s'est terminée sur un blocage, étant donné que «le ministère de tutelle n'a pas respecté son engagement portant sur le 31 mars, fixé comme une date limite pour la fin des travaux de la commission technique mixte afin de déterminer le pourcentage pour la promotion dans certains rangs», lit-on dans le communiqué

Page 2



SELON UN DÉCOMPTE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



68 APC EN SITUATION DE BLOCAGE

Page 3



PRÉSIDENTIELLE RUSSE

POUTINE SEULE ALTERNATIVE FACE À UN OCCIDENT BELLIQUEUX ?

Page 7

CONTRIBUTION



QU'A FORMULÉ L'OPPOSITION AU CONGRÈS DU RCD POUR «SORTIE DE CRISE» ?

Page 8

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



DATE DE DÉROULEMENT DU BAC 2018

Lancement du site réservé à la consultation des candidats

LE MINISTÈRE de l'Education nationale a lancé hier le site réservé à la consultation des candidats scolarisés et candidats libres sur le choix de la période du déroulement de l'examen du Baccalauréat 2018, une opération qui devrait durer jusqu'à jeudi 15 mars. La consultation sur le site http://bac.onec.dz consiste à choisir entre deux propositions, soit le maintien de la date fixée précédemment du 3 au 7 juin 2018 ou le changement de la date du 19 au 24 juin 2018.

Le candidat au Baccalauréat concerné par la consultation doit mentionner la wilaya dont il est issu et le nom de l'utilisateur (l'établissement auprès duquel le dossier a été déposé) et son mot de passe, avant de valider le choix.

"En cas d'oubli du nom de l'utilisateur ou de son mot de passe, le candidat doit le demander à l'établissement auprès duquel il a déposé son dossier", indiquent les responsables du site.

S'agissant des enseignants de l'enseignement secondaire et des directeurs de lycées, ces derniers seront appelés à donner leur avis, en remplissant un tableau que le directeur de l'établissement envoie sur son compte via le système d'information du ministère de l'Education nationale. Le directeur de lycée donne son avis en tant que directeur d'établissement avant de recueillir les avis des enseignants.

Par la suite, les avis seront triés et synthétisés dans un tableau qui contient l'avis du directeur de lycée et le nombre des enseignants sur les périodes de l'examen du Baccalauréat, soit le maintien de la première période fixée les 3, 4, 5, 6 et 7 juin 2018 ou la deuxième fixée les 19, 20, 21, 23 et 24 juin 2018, avant de l'envoyer via son compte dans le système d'information du ministère de l'Education nationale.

Pour ce qui est de l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale, l'Inspection générale de la Pédagogie et l'Inspection générale se chargeront de contacter les inspecteurs de l'éducation nationale pour recueillir leurs avis sur ce sujet.

Cette mesure intervient dans le souci de réunir toutes les chances de réussite aux élèves qui s'apprêtent à passer l'examen du baccalauréat session 2018, en tenant compte de l'état d'anxiété que les élèves ont vécu suite aux grèves et aux interruptions de la scolarité.

Le ministère de l'Education nationale avait annoncé la fin de la semaine dernière le lancement d'une large consultation pour fixer la date de l'examen du Baccalauréat en proposant deux périodes.

Plusieurs syndicats du secteur de l'éducation et des associations de parents d'élèves ont affiché leur soutien à la décision de report de la date des examens du Baccalauréat à après le mois de ramadan, afin d'accorder le temps nécessaire aux candidats et leur permettre de passer cet examen dans les conditions adéquates notamment après les perturbations causées par la grève des enseignants.

M.D.

ECHEC DES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CNAPESTE ET BENGHEBRIT

Le Cnapeste appelle les hautes autorités à intervenir

La réunion entre le ministère de l'Education nationale et le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur de l'éducation (Cnapeste) n'a pas donné ses fruits. Un nouveau bras de fer entre les deux parties risque de replonger le secteur dans de nouvelles tentions.



Dans un communiqué rendu public hier le Cnapeste estime que la rencontre tenue dimanche passée entre les deux parties concernées s'est terminé sur un blocage, étant donné «que le ministère de tutelle n'a pas respecté son engagement portant sur le 31 mars, fixé comme une date limite pour la fin des travaux de la commission technique mixte afin de déterminer le pourcentage pour la promotion dans certains rangs», lit-on dans le communiqué. Face à cette situation, l'organisation syndicale a lancé un appel aux hautes autorités du pays et ceux qui sont attachés au secteur de l'éducation nationale à intervenir afin de protéger le secteur qui risque d'être replonger encore dans «de nouvelles tensions».

Revenant sur les précédents rencontres avec la tutelle, le Cnapeste a déploré le fait que «la séance de travail tenue le 4 mars dernier avec la tutelle et qui duré onze heures s'est terminée également sur un blocage concernant la non-reprise des enseignants de Blida après l'arrêt de la grève vu que la tutelle leur a imposé le dépôt de recours afin d'annuler leurs radiations illégales». «Nonobstant l'initiative du syndicat pour mettre fin à la grève dans la wilaya de Blida qui a permis la reprise des enseignants et au moment où un accord a été trouvé pour mettre un calendrier pour les retenues relatives aux journées de grèves, le bureau national a été surpris par les instructions envoyées par la tutelle aux directions de l'éducation portant sur la ponction de tout le salaire du mois de mars», se désole le Cnapeste. L'organisation syndicale fait part également de son étonnement de «la décision surprenante et improvisée et non étudiée» du ministère, relative à l'ouverture d'une consultation en vue de fixer une autre date pour l'examen du baccalauréat», et prévient contre ses conséquences. Le Cnapeste estime que la situation est «dangereuse» et accuse les responsables du ministère de l'Education de pratiques poussant le secteur vers le blocage dans une «période sensible». L'organisation a appelé les enseignants à tenir des assemblées générales avant le 15 mars et des assemblées de wilaya le 17 mars afin de terminer les moyens de répondre aux provocations et de préparer la tenue des travaux du Conseil national dont la date sera fixée ultérieurement.

LES PONCTIONS SUR SALAIRES SONT IRRÉVERSIBLES

Réagissant au communiqué du Cnapetse, la ministre de l'éducation nationale affirme que les ponctions sur salaires pour les jours de grève est une «décision irréversible».

Les retenues sur salaires concernent la période du 30 décembre au 20 janvier et se feront à raison de trois jours par mois, précise la ministre, qui ajoute que 10 jours de ponctions supplémentaires seront imputés aux enseignants du Cnapeste.

Lynda Louifi

ILS ACCUSENT LA DIRECTION DE CAFOUILLAGE

Des syndicalistes du Snapap rejoignent le Satef

Après leur démission du Snapap annoncée il y a près de deux semaines, une démission justifiée par le fait que le syndicat est ballotté entre deux ailes et aussi à cause de la confusion et de l'illisibilité qu'il traverse, des syndicalistes affiliés notamment à la Fédération des travailleurs de l'éducation de la wilaya de Béjaïa du même syndicat à leur tête le coordinateur Nabil Ferguenis, ont annoncé leur ralliement au Satef à l'issue d'une réunion tenue samedi dernier. «Après un long débat responsable, la décision d'intégrer un syndicat n'était pas aussi facile, ne pas abandonner le terrain de lutte est notre seul et unique objectif. L'ensemble des syndicalistes et adhérents démissionnaires ont décidé de rejoindre le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la fédération (Satef) à compter de cette date (samedi 10 mars 2018)», lit-on dans une déclaration rendue publique par M. Ferguenis sur les réseaux sociaux. Les auteurs de la déclaration relèvent un certain nombre de points liés à la situation du secteur dont «l'éducation, la crise des réformes, l'absence de prise en charge réelle de la scolarité des enfants, l'absence d'amélioration des conditions socioprofessionnelles et l'étroitesse de vision des syndicalistes du secteur qui ne veulent pas s'élargir vers une coordination suprême des intérêts de l'école et des travailleurs». Et de souligner que «le débat aujourd'hui s'est focalisé sur le rôle du syndicaliste et le cadre qui lui permettra de le concrétiser». Les auteurs de la déclaration ont réitéré leur engagement pour une école moderne, laïque, progressiste et ouverte sur l'universalité. «Nous réaffirmons notre disponibilité à rester à l'écoute de nos adhérents pour lesquels nous exprimons notre fidélité, notre admiration et notre engagement.» Pour rappel, lors de l'annonce de sa démission du syndicat, M. Ferguenis a relevé le fait que le Snapap vit depuis plusieurs années dans «une situation de confusion et d'illisibilité». Il a souligné que celui-ci est «balloté entre deux ailes». Et d'ajouter: «Notre disponibilité et notre action syndicale sont victimes de blocage et d'inertie très dommageables pour les nombreuses et urgentes attentes de nos adhérents de plus en plus nombreux, et malgré toutes nos démarches, aucune perspective ni amélioration de la situation ne sont visibles». «Toutes les actions de structuration et de déploiement organiques sont à chaque fois semées d'embuches et difficiles à surmonter». Nous ne pouvons donc rester indifférents parce que le front social a besoin de notre disponibilité et de nos actions sur le terrain pour défendre les intérêts de nos adhérents d'une manière sérieuse et continue», regrette-t-il.

N. Bensalem

SELON UN DÉCOMPTE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

68 APC en situation de blocage

Le directeur des ressources humaines et de la formation au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a fait état hier de 68 situations de blocage dans l'installation des structures des Assemblées populaires communales (APC) au niveau national. Ces situations de blocage durent déjà depuis plusieurs mois puisque les élections locales ont eu lieu au mois de novembre dernier.



Les dispositions du code communal ont permis de réduire le nombre des situations de blocage dans l'installation des présidents d'APC, a affirmé ce responsable lors du forum de la Radio nationale, précisant qu'un seul cas a été enregistré après les dernières élections locales et qu'un administrateur a été désigné pour cette commune en attendant l'installation de son président.

Cependant, 68 situations de blocage sont enregistrées dans l'installation des structures des APC, a-t-il indiqué, assurant que ces cas seront prochainement résolus. Des responsables du département de Noureddine Bedoui pensent que ce genre de conflit et de blocage n'existeront plus avec la perspective de l'adoption du projet de loi sur les collectivités territoriales.

Pour rappel, le texte est en cours d'élaboration par le ministère. Des partis politiques et des organisations de la société civile avaient lancé un large débat sur la question des prérogatives des élus des assemblées populaires communales et de wilaya. Il s'agirait surtout de la seule alternative, ont-ils expliqué, pour amener le citoyen à devenir d'abord électeur et un votant agissant pour le bien de sa commune et de la collectivité. Le ministre Bedoui avait récemment indiqué que ce projet de loi vise justement à rendre aux maires de larges prérogatives, notamment en matière de gestion économique de leurs circonscriptions respectives.

C'est d'ailleurs dans ce sens que son département avait organisé des sessions de formation au profit des élus APC et APW. Selon les responsables du ministère, l'objectif de ce texte de loi combinant les deux codes, communal et de wilaya, était de garantir «la cohésion de l'action publique menée par l'Etat, la wilaya et la commune en précisant les prérogatives de chaque intervenant», relevant un chevauchement dans les prérogatives qui peut être une cause de mauvaise interprétation chez les élus locaux.

Cette nouvelle loi qui accorde aux communes des prérogatives, qui vont se renforcer davantage, consacre le rôle économique des Assemblées locales pour une gestion de qualité des projets, partant faire de l'élu un générateur de richesse locale.

Le nouveau texte de loi favorisera, en outre, la création de projets d'investissement en partenariat avec d'autres communes et wilayas, tout en renforçant «les mécanismes d'équilibre fiscal et de solidarité financière de la fiscalité locale entre les communes éloignées et agricoles, ainsi que celles disposant de zones industrielles». Le projet de loi des collectivités territoriales comprend «des mesures d'activation des capacités de développement et permettrait aux élus locaux de jouer un rôle actif à travers l'amélioration de l'attractivité de leurs communes, l'encouragement des investissements en garantissant un environnement propice et une meilleure gestion des services». Outre la gestion du foncier destiné à l'investissement, la simplification des procédures relatives à la décentralisation de certaines décisions et demandes de mise en conformité et des différentes autorisations, les principaux axes de cette nouvelle loi portent sur la décentralisation des demandes de création de zones industrielles, la promotion du rôle des APC dans l'accompagnement des entreprises, la facilitation d'octroi des marchés publics, le partenariat entre les deux secteurs privé et public et l'élaboration d'une cartographie territoriale pour chaque commune afin de développer les différents secteurs.

Les mêmes responsables n'ont pas manqué de relever l'importance des sessions de formation au profit des élus.

Elles devraient être élargies à d'autres thèmes comme la promotion du cadre de vie des citoyens et la poursuite du processus de développement local ainsi que l'humanisation, la promotion, la modernisation et la numérisation du service public.

Pour rappel, cette formation lancée dernièrement par la tutelle porte sur des thèmes relatifs aux marchés publics, aux plans de développement local, à l'état civil, au contentieux, à la gestion des ressources humaines et à la gestion et la prévention des crises.

M. Kouini

REPORT DES TRAVAUX DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

Le coup d'épée dans l'eau d'Ould Abbès

LE SG du FLN Djamel Ould Abbès se sait-il affaibli par sa confrontation avec les deux super-membres du comité central, le sénateur Benzaim et l'ex-vice-président de l'APN, le député de Annaba Bahaeddine Tliba pour reporter sine die la date du comité central ?

Le sénateur Abdelwahab Benzaim, convoqué pour aujourd'hui devant la commission de discipline du FLN, ne comparaîtra finalement pas en raison de l'absence du président de cette structure, Amar El Ouazaani, «pour des raisons de santé», indique un communiqué du bureau politique qui s'est réuni dimanche. La commission de discipline reprendra ses activités au retour de son président actuellement hospitalisé, ajoute cette source.

Le communiqué souligne, à ce propos, que le bureau politique a pris connaissance du travail de la commission de discipline « qui travaille en toute souveraineté et en toute liberté en procédant à l'audition des membres du CC présentés devant elle». Et d'ajouter qu'il a été décidé «le renvoi des travaux de la commission de discipline jusqu'au retour de son président». Selon le communiqué, les membres du BP ont pris connaissance des rapports élaborés par les structures locales au niveau de 26 wilayas, s'agissant du bilan du président Bouteflika depuis 1999. Ces rapports feront l'objet d'un document de synthèse qui sera soumis à la prochaine session du CC, dont la date n'est pas encore arrêtée.

A ce jour, sept membres du comité central ont été entendus par la commission de discipline dont l'ancien vice-président de l'APN, le député Bahaedine Tliba. De même que la date de la tenue de la session du comité central ne sera connue qu'après la fin de l'évaluation des réalisations du président Bouteflika (1999-2017).

Selon un membre du BP, celui-ci a tenu à préciser que le parti «décidera ensuite, lors d'une réunion de cette même structure, de la date de la session du CC». Le SG Djamel Ould Abbès, qui paraissait il y a quelques jours sûr de lui, ira-t-il jusqu'au bout de sa menace de traduire devant la commission de discipline les cadres du parti qui expriment leurs opinions sans l'autorisation de la direction ? «Tous ceux qui transgressent le statut et le règlement intérieur du parti passeront en commission de discipline. Nous avons déjà convoqué sept cadres, le huitième sera entendu demain. On ne pardonnera à personne», avait prévenu Djamel Ould Abbès après avoir annoncé que les prises de position étaient désormais «soumises à une autorisation préalable».

Après avoir reçu sa convocation, Benzaïm, qui est également membre du comité central du parti, n'a pas mâché ses mots. Il a dénoncé la décision du SG de l'ex-parti unique avant de l'inviter à «se reposer».

D'autres cadres du parti sont montés au créneau pour critiquer la décision de Djamel Ould Abbès. «Ce sont des mœurs tout à fait inédites au sein du FLN», a déclaré Abdelaziz Ziari, ancien président de l'APN. Poursuivant ses griefs contre Ould Abbès, le sénateur Benzaim soupçonne le SG du FLN d'avoir préparé l'accusation et arrêté aussi le verdict : «Mon exclusion du parti, une décision en violation des statuts du parti.»

Le sénateur parle d'une autre violation des statuts : le renvoi sine die de la session ordinaire du CC du parti : « S'il est vraiment certain que les membres du CC adhèrent pleinement à sa démarche, de quoi a-t-il peur ? Il n'a qu'à tenir cette session ; elle est souveraine dans sa décision de le plébisciter ou de lui retirer sa confiance ; c'est cela la démocratie que nous revendiquons et que nous défendons», dit-il, visiblement confiant quant à l'issue du conflit.

Hocine Adryen

A L'ISSUE D'UNE VISITE D'UNE DÉLÉGATION D'EXPERTS DU FMI

Convergence dans le diagnostic avec les pouvoirs publics

LE FONDS monétaire international (FMI) partage le même diagnostic d'évaluation de l'économie algérienne établi par les pouvoirs publics, ainsi que les objectifs qu'ils ont fixés pour son ajustement et sa transformation, a affirmé hier à Alger, un haut responsable de cette institution internationale. S'exprimant lors d'une conférence de presse au terme de sa visite en Algérie, à la tête d'une délégation d'experts, le Chef de mission Algérie du FMI, Jean-François Dauphin a indiqué que «son institution partageait le même diagnostic établi par les autorités algériennes (concernant l'économie nationale) et aussi ce double objectif d'ajustement et de transformation économique, avec la volonté de voir comment parvenir à cette transformation de la manière la plus douce possible».

S. N.

IL SERA CONSTRUIT EN CHINE

Un nouveau car-ferry pour l'ENMTV

L'ENTREPRISE nationale de transport maritime de voyageurs (Entmv) et un groupe chinois spécialisé dans la construction navale ont signé, avant-hier à Alger, un contrat pour la construction d'un nouveau car-ferry au profit de l'Enmtv, d'une capacité de 1 800 passagers et 600 véhicules.

Ce groupe chinois est constitué de deux entreprises : Chantier Guangzhou Shipyard International (GSI) et China Shipbuilding Trading company (CSTC).

D'un montant de 175 millions de dollars, le contrat a été paraphé par le P-dg de l'Entmv, Ahcène Grairia et les présidents de GSI et CSTC, respectivement, Han Guang De et Li Hongta, et ce en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, et de la représentante de l'ambassade de Chine à Alger, He Hongyan.

Le navire, qui sera réalisé dans un délai de 26 mois, est d'une longueur de 199,90 mètres et une largeur de 29,95 mètres avec une vitesse de 24 nœuds (43,68 km/h).

Il est doté de deux restaurants, d'un salon de thé, d'aires de jeux pour enfants, d'un espace pour la prière et d'une salle de sport.

En plus des cabines première classe dotées de salles de bain et téléviseurs, le navire dispose de dix suites dont deux présidentielles.

Et pour assurer une assistance médicale aux passagers, un hôtel équipé est prévu à bord avec tous les équipements nécessaires.

Le navire, avec toutes ses commodités offertes et le nombre de lits (1 500 lits) ainsi que son autonomie en carburant et vivres (10 jours), offre l'opportunité d'organiser des croisières en basse saison.

A noter que ce navire est garanti trois ans avec une extension de garantie de deux ans sur la coque et équipements principaux.

Il est également à signaler qu'un programme de formation de six mois est inclus dans le contrat, et ce à la charge du constructeur.

En raison de sa vitesse générée par quatre moteurs de propulsion de dernière génération, le navire permettra de réduire les délais des traversées allant de 2 à 3 heures.

Intervenant lors de la cérémonie de signature, le ministre des Travaux publics et des Transports a tenu à signaler que ce contrat est le fruit de trois ans de négociations entre les deux parties.

Selon M. Zaalane, la décision de construire ce navire s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui vise à renouveler la flotte maritime nationale et à mettre en œuvre une flotte de transport de marchandises.

Le ministre a, à ce titre, fait part de la décision du chef de l'Etat d'acquérir 26 navires pour le transport de containers et de marchandises.

A ce jour, dix navires ont été acquis alors que 16 navires sont encore en phase de négociations.

M. Zaalane a également fait part de la réparation du navire Tarik Ibn Zyad, lequel a subi un incendie au large de la mer l'automne dernier. Selon lui, ce navire sera remis en service à partir de la prochaine saison estivale.

Pour sa part, la représentante de l'ambassade de Chine à Alger a indiqué que la signature de ce contrat témoigne de l'existance d'une coopération «mutuellement bénéfique» entre l'Algérie et la Chine.

Pour rappel, l'ENTMV avait attribué, en avril 2017, au groupement chinois (GSI-CSTC) la construction d'un nouveau car-ferry.

H. B.

RESSOURCES EN EAU

Le dessalement, une alternative pour l'autosuffisance

Le projet de réalisation d'une nouvelle station de dessalement d'eau vient d'être approuvé par le gouvernement. Elle sera installée dans la wilaya de Bejaia, a annoncé le ministre des Ressources en eau Hocine Necib hier, en marge de l'ouverture du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE Pollutec), qui se tient à la SAFEX jusqu'au 15 mars.



La nouvelle station de dessalement va s'ajouter aux 11 déjà réalisées avec une capacité de production dépassant 2 millions de M3/jour. « Elle va contribuer à l'augmentation de l'offre nationale en eau potable provenant du dessalement d'eau de mer, qui dépassera les 25% d'ici 2020 «, précise le ministre. « Ce qui fait qu'un Algérien sur quatre consommera l'eau potable provenant de la mer «, poursuit-il.

Une démarche qui entre dans la politique de diversification de la ressource, adoptée depuis 2003 dans le but de renforcer l'offre en eau et ainsi assurer la sécurité hydrique.

Pour ce qui est de la réalisation de ces stations, le ministre a souligné que l'Algérie, après la réalisation de 11 stations, a acquis de l'expérience.

Necib a souligné qu'un transfert de savoir-faire s'est effectué au profit des ingénieurs algériens travaillant pour le compte d'Algérian Energy Compagny (AEC) (détenue par Sonatrach et Sonelgaz, qui s'est associée avec des services étrangers spécialistes en la matière) qui se sont imprégnés de l'industrie du dessalement. Il a cité la réalisation de stations de dessalement de moindre taille, notamment dans le Sud, par des opérateurs algériens avec un taux d'intégration de 70%. Le savoir-faire algérien va aussi dorénavant réaliser les études sur les grands transferts d'eau qui étaient auparavant réalisés par des bureaux étrangers. Il a en outre annoncé la construction d'un bateau pour le dévasement des barrages, confié à une entreprise nationale avec un taux d'intégration de 70%. Necib a par ailleurs évoqué avec fierté la maîtrise de la technologie à 100% en matière d'assainissement et d'épuration des eaux usées.

C'est dans le même ordre d'idée qu'il a signalé qu'a l'horizon 2020, l'Algérie aura 231 stations d'épuration qui pourront produire plus de 600 million de M3/an dédiés à l'agriculture, ce qui permettra d'alléger les barrages. Necib est revenu sur l'investissement dans le secteur depuis 2000, qui est de l'ordre de 50 milliards de dollars, accompagné d'efforts extraordinaires en plaçant le secteur parmi les hautes priorités de l'Etat, ce qui a permis à l'Algérie d'atteindre les objectifs de développement tracés par les Nations-Unies en 2011 et cela avant les délais, soit en 2015.

Concernant ce rendez-vous regroupant plus de 150 opérateurs représentant 15 pays, le ministre des Ressources en eau estime qu'il est ancré dans les traditions du secteur, et que cette 14e édition s'est principalement focalisée sur la partie du traitement des eaux. « Preuve que les opérateurs ont pris conscience des défis auxquels fait face l'Algérie «, souligne le ministre.

Lilia Aït Akli

SIEE POLLUTEC ALGÉRIE 2018

Une participation dynamique

CETTE 14e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services d'eau, SIEE POLLUTEC Algérie 2018, a attiré de nombreuses entreprises locales, principalement des leaders du marché, et internationales venant majoritairement d'Europe.

Ce Salon est réservé aux visiteurs professionnels et attire les experts des secteurs hydrauliciens, de la construction, de la fabrication et du montage, mais aussi des bureaux d'ingénieurs et de planification, des services administratifs et des entreprises publiques

Pas moins de 140 exposants représentant 12 pays, avec une forte participation française portée par Business-Franc, permettant à 16 sociétés françaises de présenter leur savoir-faire, leurs technologies et leurs produits à des professionnels et visiteurs hautement qualifiés, y prennent part. Cette entreprise chargée du développement international des entreprises françaises, des investissements internationaux en France et de la promotion économique de la France est devenue incontournable pour ses entreprises de la filière de l'eau et de l'assainissement.

L'Italie, le Luxembourg, l'Espagne, l'Allemagne, la Pologne, la Chine, le Canada, le Portugal et la Turquie font aussi partie de cette manifestation avec de nombreuses entreprises spécialisées dans le domaine, à l'exemple de la société belge ENPROTECH, spécialisée dans la construction d'installations industrielles de traitement des eaux usées, de conditionnement des boues et de traitement de l'air, ou encore les Turcs qui participent par l'intermédiaire de DRAKCI MAKINA, une filière du Group d'Orakçı qui offre des services et des produits variés et de bonne qualité à ses clients, des équipement de réparation et de soins.

Le Salon accueille dans cette édition, pour la première fois depuis sa création, les ambassades du Canada et des Pays-Bas. Les sociétés algériennes ont aussi contribué dans ce Salon avec une participation très dynamique de 75%, pour présenter les capacités de l'Algérie dans le secteur de l'eau, à l'exemple de AFTEX ALGERIE, le premier producteur de géo synthétiques avec ses deux unités de production, et aussi ATLAS COPCO qui utilise les dernières conceptions et technologies écoénergétiques pour optimiser l'énergie et réduire de manière conséquente les factures, sans oublier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEEAL) et plusieurs autres agences et infrastructures.

Depuis son lancement en 2005, ce rendez-vous annuel a accompagné les grandes évolutions de l'Algérie et son gigantesque programme d'investissement visant à l'indépendance dans la mobilisation, la production et la distribution de l'eau potable, la mise en place progressive de services d'assainissement pour lutter contre l'impact des rejets des eaux domestiques sur la santé des populations.

Samir Mouloud

PREMIER REGROUPEMENT D'ENVERGURE HIER À GUELMA

48 000 sapeurs-pompiers se préparent à un été rude

Quelques mois seulement nous séparent de la saison estivale. Une période torride où les feux de forêts, les noyades et les incendies urbains, sans oublier les catastrophes naturelles, connaissent une hausse considérable, causant ainsi de nombreuses pertes humaines et d'importants dégâts. Consciente de l'immensité de la tâche, la Direction de la Protection civile a déjà affûté ses armes pour un été qui s'annonce rude. Près de 48 000 sapeurs-pompiers seront mobilisés.



Dans le cadre de la préparation de la saison estivale 2018, la Direction générale de la Protection civile a lancé, hier à Guelma, le premier regroupement régional des directeurs de la Protection civile des 24 wilayas du centre, de l'est et du sud du pays, ainsi que de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention.

Au cours de cette rencontre, les bilans de l'année 2017 relatifs aux dispositifs de surveillance des plages et baignade, de prévention et de lutte contre les feux de forêts, de palmiers et de récoltes, notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels, ont été étudiés par les cadres de la Protection civile afin de mettre en évidence les aspects positifs et négatifs et préparer et améliorer les dispositifs prévus pour la prise en charge de la campagne estivale 2018.

Durant l'année 2017, qui a connu le déclenchement de plusieurs incendies, les unités de la Protection civile ont eu à intervenir 20 251 fois pour l'extinction de 15 166 incendies qui ont généré des dégâts évalués à 28 841 hectares de forêts, 10 389 de maquis, 14 745 de broussailles, 2141,23 de récoltes, 12 461 palmiers et 246 272 arbres fruitiers.

Par ailleurs, 27 colonnes mobiles seront mobilisées dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêts, réparties à travers les wilayas classées à «risques élevés», notamment les wilayas ayant connu une saison 2017 exceptionnelle, par le renforcement du dispositif de lutte contre les incendies avec d'autres colonnes mobiles.

D'autre part, sensible à la préservation et à la protection des palmeraies très vulnérables, le Directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, a récemment instruit les directeurs de la Protection civile des wilayas du Sud d'organiser des campagnes de sensibilisation de proximité pour informer les exploitants des palmeraies sur les risques d'incendies et sur la prévention et la conduite à tenir en cas d'incendie. En ce qui concerne le dispositif de surveillance des plages, 80 333 interventions ont été enregistrées au niveau des 398 plages autorisées à la baignade et qui ont permis de sauver de la noyade 53 812 personnes, dont 20 454 ont été soignées sur place. 128 cas de décès dont 75 au niveau des plages interdites ont été enregistrés.

La baignade dans les réserves d'eau, un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national, provoque annuellement de nombreux morts, à l'image de l'année passée où 95 cas de décès ont été enregistrés, dont la majorité sont des enfants, et ce malgré les multiples campagnes de sensibilisation initiées durant toute la saison estivale.

Par ailleurs, consciente de l'apport des actions à entreprendre en amont, notamment sur le plan préventif et suite aux résultats obtenus à travers l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information de proximité ayant touché les wilayas côtières et d'autres de l'intérieur durant les années précédentes, la Protection civile va lancer, dès le début du mois de mai prochain, une campagne de sensibilisation nationale à travers l'ensemble du territoire national.

Elle portera sur les dangers de la mer, la prévention des feux de forêts et de récoltes, ainsi que sur les risques liés à l'envenimation scorpionique et les accidents de la circulation qui connaissent, par ailleurs, des pics en période estivale. S'étalant sur une vingtaine de jours, cette campagne est destinée, tout d'abord, aux citoyens en général et aux enfants en particulier, car ils vont bénéficier de toutes les informations nécessaires quant à la réduction des risques liés à la saison estivale en particulier les dangers de la mer et des réserves d'eau.

Le respect strict des consignes de prévention et l'apprentissage des gestes de premiers secours entraîneront à coup sûr la réduction des pertes en vies humaines qui se chiffrent en dizaines chaque année.

Sofiane Abi

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE À TIZI OUZOU

Grande manifestation policière

L'ESPACE de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou a vécu, hier, au rythme d'une grande manifestation policière. Ce rendez-vous, auquel le grand public est convié, s'inscrit dans le cadre des journées d'information sur la sécurité publique assurée par le corps policier et durera jusqu'au 15 mars.

C'est en présence du contrôleur général de la police à la sécurité publique, Aïssa Naïli, et des autorités locales, à leur tête Mohamed Bouderbali, que s'est ouverte cette première journée d'information sur l'activité policière. Et il serait une lapalissade de mentionner que le public, fort nombreux, a été gâté. En effet, l'ouverture se traduisit par une exposition dans le hall de la maison de la Culture sur les éléments et outils de travail de la police sous tous leurs aspects. La curiosité scientifique et intellectuelle fut surtout portée sur les appareils ultra-sophistiqués utilisés par la police scientifique dans la recherche et l'identification des criminels.

Ainsi, l'œil curieux a pu observer des appareils paraissent des serviettes ou des valises des plus ordinaires, mais qui sont des outils d'identification de ce tout ce qui est illégal.

Il s'agit entre autres de valises de détection de faux documents, de relevée d'empreintes digitales sur cadavres, de prélèvements de traces biologiques, de constats des scènes de crimes et de valise mobile de système A.F.I.S (aromated fingetorint identification system).

Les nostalgiques de l'ancienne époque découvriront toute une panoplie d'outils dont se servaient les policiers dans la rédaction de leurs documents administratifs et le fonctionnement de leurs différents services, à l'exemple de machines à écrire qui crépitaient...

Plus tard dans la cour, le public sera servi par un spectacle des plus agréables exécuté par les éléments de la BRI. Il s'agissait d'une démonstration de différentes techniques de combat maîtrisées par ces jeunes policiers confrontés aux criminels. Ces techniques de combat à mains nues sont une combinaison de techniques foudroyantes copiées sur différents styles et disciplines de la grande famille des arts martiaux.

Les policiers, mobilisés pour la démonstration, ont prouvé leur capacité à neutraliser un adversaire même armé d'un couteau, d'un gourdin, d'un sabre ou même d'un pistolet. En un mot, les prouesses sportives de ces jeunes policiers de la BRI sont dignes des pratiquants d'arts martiaux professionnels.

A notre question de savoir où ils ont acquis une telle science des combats, un officier de police nous a indiqué que c'est dans la salle des sports de combats de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou.

La suite de la manifestation a eu lieu dans la grande salle des spectacles de la maison de la culture. Dans cet espace, l'accent a été mis sur les missions de la police dans le cadre de la sécurisation des personnes et des biens. En définitive, ce rendez-vous policier à Tizi-Ouzou sera certainement inscrit en lettres d'or.

Saïd Tissegouine

LUTTE ANTITERRORISTE

Trois casemates détruites à Boumerdès

TROIS casemates de terroristes contenant une quantité de munitions et des produits chimiques explosifs ont été détruites avant-hier, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à Boumerdès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a découvert et détruit, le 11 mars 2018, lors d'une opération de recherche et de ratissage menée à Boumerdès (1re région militaire), trois casemates de terroristes contenant une quantité de munitions, des produits chimiques explosifs ainsi que des appareils téléphoniques, des médicaments, des effets de couchage et divers objets», note le communiqué.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé à Ghardaïa (4e région militaire), un narcotrafiquant en possession de 24,8 kilogrammes de kif traité, tandis que 3 624 unités de différentes boissons ont été saisies à Biskra (4e RM)», alors qu'à Tamanrasset (6e RM), un autre détachement de l'ANP «a saisi quatre détecteurs de métaux et cinq motocyclettes». Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont arrêté, lors d'opérations distinctes menées à Biskra (4e région militaire) et Sétif (5e région militaire), trois individus et saisi cinq armes à feu et une quantité de munitions, alors que 47 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Sidi Bel Abbès et Adrar», ajoute la même source.

S. N.

VERS LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Le commandant de la Gendarmerie nationale en visite à Rome

LE GÉNÉRAL-MAJOR Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, effectue, à partir d'hier, une visite officielle de trois jours à la capitale italienne, Rome, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la coopération militaire algéro-italienne et sur invitation du commandant de l'Armée des carabiniers italiens, le général de corps d'armée Giovani Nistri, le général-major Menad Nouba, commandant de la Gendarmerie nationale, effectue à partir du lundi 12 mars une visite officielle de trois jours à la capitale italienne, Rome, accompagné d'une délégation du commandement de la Gendarmerie nationale», note la même source. «Cette visite officielle, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale amorcée entre le Commandement de la Gendarmerie nationale et le Commandement de l'Armée des carabiniers italiens, permettra de passer en revue l'état de cette coopération et les opportunités de son renforcement, et représentera une opportunité pour les responsables des deux institutions de se concerter sur les questions d'intérêt commun», précise le communiqué.

Cette visite «sera couronnée par la signature d'un protocole de coopération en matière de partage d'expériences et d'expertises entre les deux structures», ajoute la même source.

S. N.

PRÉSIDENTIELLES RUSSES

Poutine seule alternative face à un Occident belliqueux ?

Dimanche 18 mars, 108 968 869 Russes inscrits sur les listes électorales au 1er janvier sont appelés à élire leur président, ainsi que 1 875 408 ressortissants résidant à l'étranger y compris en Algérie.



Cette 7e élection présidentielle multipartite en Russie depuis la fin de l'ère soviétique ne coïncidera avec l'anniversaire du retour de la Crimée à la « Grande Maison de Russie», proclamé par Moscou le 18 mars 2014. La campagne officielle a déjà débuté à la télévision le 19 février pour s'achever deux jours avant le vote, le 16 mars. Sur le terrain, la plupart des candidats sillonnent déjà les régions, mais sans grande affluence pour les candidats autres que « le Grand leader » Vladimir Poutine qui a réussi, aux yeux de la majorité des Russes, à rendre à la « Sainte Russie » son lustre d'antan, et par là même son retour incontesté en tant que super puissance mondiale.

Le second tour est prévu au plus tard trois semaines après le premier, « qui ne reste que théorique depuis l'accession au pouvoir de Vladimir Poutine il y a dix-huit ans », soulignent les observateurs. « Les Russes ne voient pas le Kremlin aux mains d'une personne. Poutine incarne la Russie. Poutine c'est la Russie », commente-t-on à Moscou. Toujours est-ile que le seul enjeu, pour l'actuel chef du Kremlin, réside dans le taux de participation, remarquablement stable et élevé depuis 2000 avec un 65 %. Un taux qui ferait pâlir n'importe quel pays occidental où les citoyens ne votent pratiquement plus à cause des promesses non tenues des candidats. Mais aussi du fait que leurs pays sont systématiquement « sous la botte américaine ». « La Russie, c'est autre chose. Le peuple russe est souverain, il n'acceptera jamais l'ingérence des Etats-Unis dans ses affaires intérieures », souligne une source diplomatique occidentale à Moscou.

UNE MASSE HÉTÉROCLITE DE CANDIDATS

Sept hommes et une femme se présentent, selon la liste définitive des candidats arrêtée jeudi 8 février par la Commission nationale électorale. Seuls deux d'entre eux, l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski, et Pavel Groudinine pour le Parti communiste, représentés au Parlement, étaient exemptés de la collecte de signatures. Pour les autres candidats, issus d'une formation politique sans élus, 100 000 signatures de concitoyens étaient nécessaires – un seuil abaissé après les grandes manifestations de protestation de l'hiver 2011-2012. Pour les « indépendants », il en faut 300 000. Un seul candidat s'est présenté dans cette catégorie : Vladimir Poutine. Le président russe est également le seul, à ce jour, à avoir atteint la somme de 400 millions de roubles (55 millions d'euros) de dons, le montant maximum fixé par la loi pour les budgets de campagne. Grand absent de cette compétition, Alexeï Navalny, 41 ans, et « candidat » de l'Occident est présenté par celui-ci comme « pourfendeur de la corruption des élites ». La presse occidentale fait état de sa mise à l'écart du scrutin en raison de condamnations pénales qu'il réfute. La presse française qui ne cache plus son hostilité à Poutine qualifie Navalny de « principal opposant du Kremlin », et n'hésite pas d'auréoler ce « champion de la transparence » d'homme aux mains propres. « Sur le terrain, Navalny appelle désormais au boycottage de l'élection et à la grève des électeurs. Son absence enlève au scrutin le peu de suspens qui restait », souligne la quotidien parisien Le Monde.

NAVALNY, UN ESCROC DEVENU « PRINCE » DE L'OPPOSITION

Avec un unanimisme qui pourrait sembler étrange, aussi bien Le Monde, que Le Figaro, RTL, Le Parisien, ou encore La Croix sont unanimes à couronner Alexeï Navalny de « prince des opposants » à Vladimir Poutine, à la politique de son gouvernement, aux élites au pouvoir en Russie. Ces titres « mainstream » se sont donnés le mot pour fragiliser Vladimir Poutine, qui force le respect même dans les arcanes de la Maison Blanche. Versant dans la désinformation et le subjectivisme, la presse parisienne n'a pas jugé utile de rappeler que le « Prince des opposants » a été, en décembre 2014, ainsi que son frère Oleg Navalny reconnus coupables d'escroquerie aux dépens la société française de cosmétiques Yves Rocher. Alexeï a été condamné à 3,5 ans de prison avec sursis, Oleg à 3,5 ans de prison ferme. Autre candidat qui n'a aucune chance de rejoindre le Kremlin, Pavel Groudinine du Parti communiste russe.

Officiellement présenté à l'élection présidentielle russe, il s'est avéré que ce dernier possédait 13 comptes dans une banque suisse dont il avait oublié de mentionner l'existence à la Commission électorale centrale (CEC). L'information provient d'Alexandre Kinev, membre de la CEC, et avait été transmise au service fédéral du fisc de la part des autorités compétentes suisses le 31 décembre 2017. Le candidat s'est enregistré le 12 janvier. A présent c'est à la CEC, qui se réunira le 7 mars, de décider du sort du candidat communiste qui a qualifié cette information «d'intox».

LE CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIELLE RUSSE BORIS TITOV DONNE SON PRONOSTIC SUR L'ÉLECTION

Boris Titov, candidat à la présidentielle russe, a pris acte de l'énorme avantage sur ses rivaux du chef de l'État sortant Vladimir Poutine lors des prochaines élections. Selon lui, les candidats restants participent aux élections «en sachant le résultat d'avance». «Pour parler franchement, nous participons à ces élections, des discussions se déroulent, tout en sachant le résultat d'avance, car aujourd'hui Vladimir Poutine a un énorme avantage sur nous tous, nous voyons le sens principal et y participons, car une question est en jeu: que sera la Russie après les élections, tout d'abord, l'économie russe après les élections», a-t-il déclaré. L'ombudsman délégué aux droits des hommes d'affaires, Boris Titov, entrepreneur qui a réussi, viticulteur, leader du Parti de la croissance, est entré dans la grande politique lors des législatives de 2016, et brigue désormais la fonction présidentielle russe.

« PAS D'OBSERVATEURS US CHEZ NOUS ! »

De nombreux observateurs électoraux étrangers seront présents lors de l'élection. Selon le ministère russe des Affaires étrangères, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) entend, à elle seule, envoyer en Russie environ 500 observateurs. Toutefois Moscou n'autorisera pas les membres des missions diplomatiques américaines en Russie à participer à l'observation de l'élection présidentielle du 18 mars, a annoncé le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Riabkov.

Les diplomates américains et le personnel des représentations des États-Unis en Russie ne seront pas autorisés à être observateurs électoraux lors de la présidentielle du 18 mars 2018, a indiqué le vice-chef de la diplomatie russe, Sergueï Riabkov. «Les Américains prennent de manière paradoxale des mesures visant à intervenir dans nos affaires intérieures et à renforcer les tensions dans les relations bilatérales en vue de l'élection présidentielle», a souligné le diplomate russe le 21 février 2018.

Djamel Zerrouk

Score des candidats à la présidentielle d'après les sondages d'opinion

1. Vladimir Poutine candidat indépendant 64,0%
2. Vladimir Jirinovski candidat du Parti libéral-démocrate (LDPR) 6,6%
3. Pavel Groudinine candidat du Parti communiste (KPRF) 6,5%
4. Ksenia Sobtchak candidate du Parti Initiative civile 1,2%
5. Grigori Iavlinski candidat du Parti Iabloko 0,7%
6. Boris Titov candidat du Parti de la croissance0,2%
7. Sergueï Babourine candidat du parti Union populaire de Russie 0,2%
8. Maxim Souraïkine candidat du parti Communistes de Russie 0,1%

EXAMEN DE LA SCÈNE POLITIQUE

Qu'a formulé l'opposition au congrès du RCD pour «Sortie de crise» ?

(1re partie)



Par Safi Benaissa

Par on ne sait quelle magie l'opposition, au congrès du RCD, aurait «surpris par sa capacité à formuler des propositions de sortie de crise». Quelles sont ces propositions ? Elles n'ont pas été portées à la connaissance de l'opinion publique.



«L'heure n'est pas à l'insulte, ni à l'énoncé de simple constat, encore moins à l'exposé de formules à l'emporte-pièce». La tonalité générale des discours est une véritable richesse pour la vie politique du pays, qui nous éloigne momentanément des pitreries de certains de nos dirigeants (première salve aux gouvernants)» écrit-on.

Elle s'exprimerait même «sans langue de bois, sans concession». A quel effet ? «Situer l'entière responsabilité des autorités dans la dérive économique» -et tutti quanti- «Est-ce clouer au pilori» les autorités est un nouveau éclairage ? Rien de nouveau «sous le soleil». Il est navrant qu'on écrive des contrevérités.

Nous avons lu dans les journaux, de manière récurrente les procès d'intention, les stigmatisations, les raccourcis, les errements, le dévoiement, l'autisme, l'incompétence etc… à l'encontre, ou, dont feraient preuve les gouvernants, par une opposition médiatico-politique violente. Quand les autorités à quelque niveau que ce soit, répondent à ce qu'elles considèrent comme des inepties et invitent cette opposition d'afficher leur programme socio-économique, on les accuse de vouloir diaboliser l'opposition.

Existerait-il un cercle vertueux pour ces donneurs de leçons démocratiques ? Malheureusement il n'y a pas de vertu en politique, mais on peut exiger un minimum de bon sens et de respect pour les citoyens.

On parle de cercles de pouvoir qui se querelleraient, principalement entre le FLN et le RND.

Ces deux partis qui sont structurés, qui disposent leurs propres contingents de militants, qui ont pu recueillir une audience publique devraient-ils se fondre en un unanimisme politique ? Leur avenir politique en pâtira.

Leur alliance autour du programme présidentiel, qui, dès le départ, avait affiché une sortie d'une crise existentielle de l'Etat algérien par la réconciliation nationale et par la mise en place d'une politique socio-économique qui se fixe comme objectif de faire évoluer le pays vers une émergence économique, leur dicte une collaboration étroite dans la conduite de cette politique présidentielle sans pour autant renier leur identité politique. Ils ne peuvent franchir des lignes rouges sans provoquer la fracturation de l'édifice étatique. Ce qui constitue le pacte social que devraient respecter ces deux formations politiques.

Malgré cette supposée «guerre indécente» dont ils sont crédités ces deux partis contre toute rationalité, sont invités «à tenir compte des voix qui se sont exprimées au congrès du RCD… avec un argumentaire par moment très détaillé» -Où pouvons-nous le lire ?-. Par contre nous reviendrons sur les déclarations des principaux responsables de l'opposition, dont celle de M. Sadi qui défend la constance de ses revendications politiques sans concession. Néanmoins un aveu de taille a été fait : «L'opposition démocratique ne joue pas avec le feu : elle est consciente que rien ne peut se faire sans le pouvoir, c'est une forte réalité.»

Comment est traduite cette sollicitation du pouvoir par l'opposition ? :

- Par une concession : ne plus exiger le départ des institutions élues – président, assemblée nationale- qu'elle considère néanmoins comme mal élues.
- Par un consensus politique pour conjuguer la crise et «les tempêtes économiques et sociales à venir».
- Par la formulation de propositions concrètes pour les secteurs de l'économie, des finances, de l'éducation, de l'industrie, qui seraient présentées comme une force de proposition et non de négation.
- Par un retour à des élections libres crédibles et honnêtes.

Faute de quoi le pays fera face à des incertitudes économiques et sociales.

Cette approche sur les conditions globales pour aboutir à un consensus national crée un malaise. Si le consensus est nécessaire pour conduire ou mener une action commune il faudrait que les forces en présence soient équivalentes ou constituent des forces de nuisance de l'une pour l'autre.

Or, quel est le poids de l'opposition dans sa globalité dans la représentation nationale. Elle est infime avec des sensibilités politiques déférentes, parfois diamétralement opposés. Elle ne peut par conséquent présenter ni un projet politique ni un programme socioéconomique consensuel.

Elle réitère que ce sont les élections truquées qui auraient faussé sa représentation. Ce qui veut dire qu'une majorité d'électeurs se sont vus voler leur victoire malgré la présence des représentants des partis au niveau des bureaux de vote ? «C'est une fuite en avant». L'ambiance électorale n'a montré aucun signe en faveur d'une quelconque opposition.

Les dernières élections ont montré des contestations dans quelques wilayas par toutes les formations politiques du fait de leurs partisans en plus et moins grand nombre.

Pour faire court un parti politique qui n'est pas issu d'une classe sociale pour défendre ses intérêts socio-économiques, ne peut être représentatif.

On peut embrigader par une idéologie religieuse, un large pan de la société, comme par le passé récent de notre histoire, mais ça n'engendrerait pas une société apaisée, ni à long terme, une économie moderne.

L'idéologie d'une classe c'est la représentation des rapports sociaux de production et d'échange que la culture véhicule.

C'est l'évolution de notre économie et avec elle les intérêts économiques et sociaux qui accentuera l'antagonisme des classes. Donc, celle des partis qui les représentent en s'affrontant dans des joutes électorales.

«Le pouvoir» qu'on accuse de susciter des divisions, d'empêcher ou de censurer l'expression politique des partis, ne pourrait influencer une organisation qui repose sur une force sociale soudée par des intérêts communs.

L'impuissance des partis actuellement est à chercher dans la fragmentation des intérêts socio-économiques de leur composante.

L'ARGUMENTAIRE DE L'OPPOSITION

Nous avons tenté de chercher à travers les déclarations de ceux qu'on présente comme opposants, les arguments censés éclairer les cercles du pouvoir sur les bonnes dispositions de cette opposition.

«Des forces extraconstitutionnelles se sont introduites dans les arcanes du pouvoir et interfèrent lourdement dans les décisions du gouvernement» déclare M. A. Benflis. Si cette phrase n'exprime pas une «langue de bois» alors donnons notre «langue au chat».

D'autres phrases de la même veine sont prononcées par cet ex-candidat à la présidence : «une impasse politique totale, concomitamment avec une crise économique aiguë et une situation sociale explosive» «du vide au sommet de l'Etat». «Ce dernier se traduit par l'éclatement du centre de la décision nationale en plusieurs cercles, au point où nul ne sait qui commande dans notre pays. Le seul objectif qui unit ces cercles, c'est cette propension, sans limite, à la pérennité du régime politique en place». Et d'autres affirmations du même accent, livrant les gouvernants au mépris public.

Mais que propose-t-il comme mesures économico-sociales ? Pour lui il y aurait un télescopage dans la gouvernance provoquée par des «forces occultes» ou les «cercles du pouvoir non identifiés». Comme message pour renouer le dialogue, il n'y a pas plus obscur.

Ancien chef du gouvernement M. A. Benbitour nous rappelle qu'»au-delà de 2019 il n'y aura plus de recettes pétrolières» (?). Il dénonce «la prédation de la rente pétrolière et l'absence d'un réel développement économique». «L'état est déliquescent» «avec une perte de la morale collective, la généralisation de la corruption, l'individualisme, le fatalisme» ; comme solution il appelle à investir dans «l'économie du savoir».

Mais honnêtement qu'y a-t-il de nouveau dans ces propos ? Un amalgame de causes diffuses, mais sans propositions salvatrices ou même salutaires.

M. Karim Younes ancien président de l'APN : l'Algérie «connaît une régression sur tous les plans : situation économique et sociale désastreuse et voix inaudible dans le concert des nations».

C'est à peine croyable qu'un responsable qui a présidé l'APN en soit réduit à tout noircir. Est-ce par dépit ? Quand aux vrais nationalistes et patriotes, dont il parle, ils doivent se distinguer dans la défense de leur nation quoi qu'il en coûte à l'individu. Les difficultés ou les contradictions internes, on les surmonte dans la défense des intérêts socio-économiques entre protagonistes dans un cadre démocratique et légal malgré tous les écueils qui peuvent se dresser.

Que dit de particulier M. Sid Ahmed Ghozali ancien Chef du gouvernement : «le pouvoir algérien a toujours manipulé les constitutions à des fins politiciennes» «il n'a pas de culture de l'Etat», «il ne prend pas en considération le peuple» ou encore «l'incurie du pouvoir qui a fait que le pays vit avec des richesses qu'il n'a pas créées» «nous somme le plus grand importateur de blé alors que nous étions le grenier de Rome» (deux époques que séparent 20 siècles).

Ces déclarations ne peuvent qu'être celles d'une personne aigrie. Une personnalité qui a toujours côtoyé et fait partie des autorités dirigeantes ne peut méconnaître les grands problèmes non seulement dans la gouvernance mais dans la gestion des entreprises publiques, et que la culture de l'Etat autant que celle des entreprises et de l'administration en général ne s'enseignent pas.

Suivra

EXPOSITION DE PEINTURE À ALGER

Emotions au rythme des couleurs

Visible jusqu'au dimanche 25 mars, à la galerie d'art El Yasmine à Dely-Ibrahim-Alger, l'exposition Les lumières de l'émotion de l'artiste peintre Orza Tanem compte une quarantaine d'œuvres.



Après son vernissage, vendredi dernier, cette exposition se dévoile avec des toiles célébrant la lumière et les couleurs chatoyantes. L'auteure Orza Tanem, venue de Paris, propose une création revisitant en partie la peinture orientaliste par des œuvres impressionnistes. Dans ses lumières de l'émotion, elle ne cherche pas à reproduire fidèlement les paysages et les tranches de vie, elle offre au regard une série de tableaux dédiés aux portes du Sahara dans des toiles comme L'harmonie du rythmé et Manifestation. Elle met en évidence la fantasia et les fêtes populaires avec une palette de couleurs chaudes et chatoyantes sur un fond ocre. Nombre de ses autres tableaux, comme Le cavalier, Au galop ou encore L'esclavage évoquent des scènes familières de l'univers de la peinture orientaliste avec beaucoup moins de réalisme dans la reproduction des formes et dans le détail des lieux. La plasticienne favorise également les couleurs et les mouvements amples au détriment des visages. Son grand travail sur les couleurs se décline également dans Emeraude, une œuvre qui explore le vert à l'infini pour traduire une ambiance empreinte de sérénité avec une forme humaine à peine suggérée. Cette même ambiance de sérénité, le visiteur la retrouve dans Divine et Femme dissimulée. Des toiles où le voile traditionnel (haïk) se transforme en source de lumière. Installée en France depuis plusieurs années, Orza Tanem s'est d'abord distinguée au Salon international de Bourges en région parisienne, elle a alors décroché une médaille d'or. Puis, une dizaine d'autres distinctions lui sera décernée en France. L'artiste enseigne plusieurs disciplines artistiques dans une école d'art en France. **R. C**

AU PROGRAMME

- Exposition sur la donation d'Abdelkader Farrah.
- Documentaire Abdelkader Farrah de Ksar El Boukhari à R. S. C de Ali Aissaoui. Aujourd'hui, mardi 13 mars, 17h.
- Conférence Abdelkader Farrah, bibliographie et significations par Tayeb Ould Aroussi.
- Témoignages de Merouane Farrah. Mercredi 14 mars. 10h30.
- Mes souvenirs avec Abdelkader Farrah par Omar Azradj. Mercredi 14 mars. 14h30.

2e étage du TNA.

RENCONTRE SUR LE SCÉNOGRAPHE ABDELKADER FARRAH AU TNA

LE THÉÂTRE NATIONAL Mahieddine-Bachtarzi à Alger (TNA) initie, avec la collaboration du British Council d'Algérie, une rencontre sur la vie et l'œuvre de l'homme de théâtre algérien, Abdelkader Farrah (1926-2005), aujourd'hui, mardi, et demain, mercredi 14 mars. Scénographe à la Royal Shakespeare Company à Stratford Upon Avon et à Londres, il a décidé avant sa mort de léguer les livres de sa bibliothèque personnelle au TNA. Natif de Ksar El Boukhari (w. Médéa), il a œuvré en matière de décor, costumes et accessoires. Il a écrit dix-sept compositions à des musiciens classiques et modernes. Il a collaboré dans plusieurs pays avec 37 metteurs en scène de théâtre. Il est notamment lauréat du prix de la critique londonienne du meilleur scénographe, en 1971.

OFFICE NATIONAL DES DROITS D'AUTEUR ET DROITS VOISINS

Les prix Blaoui Houari et Abdelkader Alloula

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins, Sami Bencheikh, a annoncé, ce dimanche 11 mars à Oran, la création de deux Prix annuels de créativité aux noms des artistes défunts Blaoui Houari et Abdelkader Alloula.

Présidant une rencontre de sensibilisation au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran en présence d'artistes, auteurs et talents artistiques, culturels et littéraires d'Oran, Sami Bencheikh a souligné que ces deux Prix annuels sont inscrits dans le cadre de « la démarche de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins pour encourager la créativité dans les domaines culturels et artistiques. Cette initiative vise à préserver le patrimoine artistique, sa promotion et immortaliser des noms de grands artistes à l'instar des regrettés Blaoui Houari et Abdelkader Alloula ». Un prix annuel d'une valeur d'un million DA sera octroyé au meilleur talent en genre de la chanson oranaise au nom de son pionnier Blaoui Houari, alors que le prix Abdelkader Alloula d'une même valeur vénale sera attribué à la meilleure œuvre théâtrale, a indiqué M. Bencheikh. Ces deux prix financés par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) seront décernés à la meilleure interprétation en théâtre et chanson oranaise. Les mécanismes d'organisation de ces deux prix seront mis en place ultérieurement.



« Nous œuvrons, en collaboration avec nos partenaires du secteur de la culture, pour constituer deux jurys de ces deux prix en veillant à regrouper des artistes et des spécialistes dans ces deux genres artistiques », a-t-il déclaré. Par ailleurs, M. Bencheikh a annoncé la tenue, en avril prochain à Alger, d'un colloque international sur l'écriture audiovisuelle et prochainement le 4e Salon de la créativité à Alger qui aura une vocation internationale après trois éditions nationales. Le même responsable a abordé aussi le rôle de l'ONDA et sa place sur la scène culturelle et artistique internationale, en tant que « pionnier » au sein d'organismes internationaux des auteurs à l'instar de la Confédération mondiale des droits d'auteur et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle. Cette rencontre a été mise à profit par les participants pour traiter des droits d'auteur sur le plan professionnel et social, notamment la couverture sociale et la retraite et débattre du piratage sur internet qui cause préjudice aux auteurs et producteurs. M. Bencheikh a enfin fait savoir que l'ONDA est en phase de préparation de la signature de conventions avec des gérants de contenus numériques sur internet pour contribuer à la protection des droits d'auteur. **APS**

SORTIR

ARTISANAT
Ouverture du 22e Salon international de l'artisanat traditionnel sous le slogan L'artisanat en appui à l'économie durable. Aujourd'hui, mardi 13 mars. 430 exposants au Palais des expositions des Pins Maritimes-Alger. Pavillons El Hoggar (A) et Casbah (C) accessibles jusqu'au lundi 19 mars.

CONCERT
L'artiste Eugenio Bennato d'Italie en concert. 19h. Le jeudi 15 mars au Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Chanteur, auteur et compositeur, il se présente avec son nouveau projet Da che sud è sud : un album de douze compositions. Un voyage au-delà de son pays et de l'horizon méditerranéen.

CHAABI
Hommage au regretté El Hachemi Guerouabi. Le jeudi 15 mars. 19h. Opéra Boualem-Bessaih d'Alger. Accès : 1000 DA. Avec nombre d'interprètes de la musique chaâbi.

ANDALOU
15èmes Andaloussiettes El Djazaïr. Du jeudi 15 au vendredi 30 mars (chaque week-end). Ibn Khaldoun, Alger. Ouverture à 20h30 avec Rym Hakiki de Tlemcen et El Rachidia de Cherchell. Le vendredi 16 mars : 17h. Les associations Maqam de Constantine et Cortoba.

CINEMA
Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Le jeudi 15 mars : Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

PHOTO
7e Festival national de la photographie d'art, Les photographes de l'Ouest jusqu'au samedi 17 mars au Palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen. Hommage aux regrettés photographes Lyes Meziani et Said Sellami.

MEDITERRANEE
Avant-première internationale du film Les sept remparts de la citadelle de Ahmed Rachedi au 3e Festival d'Annaba du film méditerranéen, prévu du mercredi 21 au mardi 27 mars sous le slogan La paix en Méditerranée.

MAGIE
Spectacle de magie et atelier d'initiation pour enfants.de 06 à 12 ans avec l'illusionniste Nassim Benhamouda. Le jeudi 22 mars. 14h. Espace Art et détente. Baba Hassen-Alger.

TRIO
Concert Retrouvailles avec Esma Alla, Hasna Hini et Manal Gherbi, trois interprètes de musique andalouse. Le jeudi 22 mars. 19h. Ibn Zeydoun, Alger.

POP
L'artiste El Moustach expose Sog ur Mother - is open at night! Jusqu'au vendredi 23 mars. Un hommage à la pop culture algérienne. Espace d'art contemporain (Espaco). El Achour, Alger.

CINE-ITALIA
Hommage au réalisateur italien Gian Maria Volonté. Cycle de quatre films dirigé par des metteurs en scène jusqu'au lundi 26 mars. 18h45. Institut culturel italien d'Alger. Entrée libre. Contact : iicalgeri.segr@esteri.it

PEINTURE
L'artiste peintre Marthe Leus expose Sous les coupoles jusqu'au vendredi 30 mars. Espace de l'Hôtel Sofitel d'Alger.

Des bandelettes réactives de dosage de la glycémie de fabrication locale bientôt sur le marché national

Des bandelettes réactives de dosage de la glycémie de fabrication locale seront commercialisées, à partir de fin mars courant, sur le marché national, a annoncé à Alger le directeur de la pharmacie et des équipements médicaux au ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, le Dr. Hafedh Hamou.



"Deux investisseurs ont entamé la phase de production de bandelettes et de glucomètres et devraient commercialiser leurs produits fin mars courant tandis que deux autres entameront leur production au cours du mois de septembre prochain", a déclaré Dr. Hamou en marge d'une rencontre scientifique organisée sous le slogan "Les défis à venir pour de la santé".

Estimant que le manque de bandelettes et d'appareils de mesure de glycémie signalés par des associations de diabétiques durant les derniers mois, concerne "uniquement certaines marques et ne s'agit nullement d'une pénurie générale", Dr. Hamou a qualifié cette phase de transitoire en attendant la prochaine commercialisation des équipements annoncés.

Le ministère de la Santé a répondu favorablement aux demandes formulées par les investisseurs du secteur pharmaceutique pour la production de glucomètres et de bandelettes et s'emploie actuellement à accompagner ces investisseurs dans la concrétisation de ces projets, a affirmé le même responsable, exprimant le souhait de voir ces projets répondre à la demande nationale, estimée entre 11 à 12 millions de boites et conduire à l'arrêt de l'importation à l'avenir.

ARALGAN 1G :
Premierd lots de validation chez Saidal

APRÈS la finalisation des opérations relatives à la qualification des systèmes et de la mise à blanc du site, les premiers lots de validation au niveau du site de production El Harrach2 (ZEMIRLI) ont été lancés et ce, en présence du Président-Directeur Général et des cadres du Groupe SAIDAL.

Le démarrage était caractérisé par une grande rigueur de la mise en application des procédures en vigueur et le respect des règles de bonnes pratiques de fabrication. Le produit de lancement était le PARALGAN 1g avec une taille de lot de 11 475 UV.

Pour rappel, le site de production d'El Harrach est spécialisé dans la production des formes sèches dont la capacité de production est de 50 MU ventes en 1 x8 par an.

La mise en marche se fera après finalisation des études de stabilités et autres procédures réglementaires liées à l'enregistrement .

Hasbellaoui reçoit le PDG de General Electric et une délégation des laboratoires IPSEN

LE MINISTRE de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a reçu Alger le Président-directeur général et président du conseil d'administration de General Electric, John Flannery, et une délégation des laboratoires IPSEN, indique un communiqué du ministère.

Les discussions entre les deux parties ont permis de "faire un large tour d'horizon des perspectives de développement du groupe General Electric en Algérie dans les différents domaines d'expertise de ce leader mondial, notamment l'ingénierie pharmaceutique, l'ingénierie hospitalière et les systèmes globaux intégrés de gestion des données de santé et d'utilisation des TIC en santé", précise le même source.

Par ailleurs, le ministre a reçu une délégation des laboratoires IPSEN conduite par M. Etienne de Blois de "Head of intercontinental region".

Les discussions entre les deux parties ont permis de "faire un large tour d'horizon des perspectives de développement des laboratoires IPSEN en Algérie tant dans le domaine de la disponibilité des médicaments que dans celui du partenariat industriel".

Dans ce cadre, les représentants des laboratoires IPSEN "ont fait une présentation de leur projet de partenariat industriel pour la production en Algérie de médicaments utilisés en oncologie médicale et ont fait part de leur volonté de s'implanter de manière durable et plus forte en Algérie", ajoute le communiqué du ministère.

Le diabète existe en cinq formes et non deux !

DES SCIENTIFIQUES ont proposé une nouvelle classification du diabète en estimant qu'il en existait cinq formes différentes et non pas deux comme admis actuellement, ce qui peut selon eux permettre d'affiner les traitements.

Actuellement, ce trouble d'assimilation des sucres par l'organisme est classé selon deux catégories. Le diabète de type 1 (environ 10% des cas), qui apparaît le plus souvent de manière brutale chez l'enfant ou chez le jeune adulte, est caractérisé par une production insuffisante d'insuline.

Cette hormone secrétée par le pancréas permet de maintenir l'équilibre du taux de glucose dans le sang.

Le diabète de type 2 (près de 90% des cas) correspond à une hausse prolongée du taux de sucre dans le sang, souvent associée à l'obésité et aux modes de vie (sédentarité, alimentation déséquilibrée).

Les auteurs d'une étude suédoise qui vient d'être publiée dans la revue spécialisée Lancet Diabetes & Endocrinology proposent d'affiner cette classification en instaurant cinq catégories, trois sévères et deux plus bénignes.

« C'est un premier pas vers des traitements personnalisés du diabète (…). La classification actuelle ne suffit pas à prédire les complications qui peuvent survenir », a estimé l'un des auteurs de l'étude, le professeur LeifGroop, de l'université de Lund. Pour aboutir à ces cinq catégories, les chercheurs ont examiné les données de 13.720 patients depuis 2008, en analysant notamment leur production d'insuline, leur niveau de sucre dans le sang ou l'âge auquel la maladie est apparue.

La première de ces cinq nouvelles catégories correspond au diabète de type 1. Les quatre autres sont des subdivisions du diabète de type 2, avec chacune ses caractéristiques particulières.L'une d'elles se caractérise par un risque plus grand de rétinopathie (atteinte de la rétine qui touche près de 50% des patients diabétiques de type 2). Une autre concerne des patients obèses et est marquée par une importante résistance à l'insuline, avec un risque élevé d'atteinte rénale.

Les deux dernière catégories, moins sévères, regroupent des patients obèses qui développent la maladie à un jeune âge pour la première, et des patients plus âgés pour la seconde (le groupe le plus important, 40% des patients environ).

Un adulte sur onze dans le monde (425 millions) est atteint de diabète, soit 10 millions de plus qu'en 2015, selon des chiffres publiés mi-novembre par la Fédération internationale du diabète (FID) à l'occasion de la Journée mondiale consacrée à cette maladie.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

9e séminaire d'ophtalmologie les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou

Le 9e séminaire d'ophtalmologie de l'association algérienne de lutte contre la cécité se tiendra les 13 et 14 avril 2018 à Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Le thème principal de cette manifestation scientifique est l'inflammation oculaire.

-3èmes journées du Centre de lutte conte le cancer (CLCC) d'Annaba - 5 et 6 avril 2018 à Annaba
-8ème Congrès National de chirurgie et Médecine Esthétique - 26 et 27 avril 2018 à Alger
-7ème congrès international de néphrologie - 26 au 28 avril 2018 à Batna
-9ème congrès d'urologie de l'Association des Chirurgiens Urologues de l'Ouest (Er-razi) - 4 et 5 mai 2018 à Oran
-5ème Forum médical international de la wilaya de Chlef - 3 au 5 mai 2018 - Chlef - Algérie
-8ème Forum International en Santé de l'Etablissement Hospitalier Dr Benzerdjeb - 5 et 6 mai 2018 à Aïn Temouchent
7ème Congrès National de Biologie Médicale et Médecine de Laboratoire - 6 et 7 mai 2018 à Alger

Echos des fédérations algériennes

ATHLÉTISME :
Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Abdelhakim Dib animera aujourd'hui un point de presse au centre régional de regroupement et de préparation des talents d'élite à Chlef (10h00). Au cours de ce rendez-vous, le président de la FAA évoquera les préparatifs en vue du championnat d'Afrique de cross-country, prévu samedi dans la wilaya.

BADMINTON :
La Fédération algérienne de badminton (FABa) organise un stage au profit des entraîneurs de premier degré, dirigé par l'expert mauricien Dajee Annirao entre le 13 et le 19 mars au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales de Souïdania (Alger). D'autre part, la FABa a organisé son assemblée générale ordinaire (AGO) vendredi au centre sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2017 ont été adoptés à l'unanimité, en plus de l'adoption du programme d'activités du reste de la saison 2018.

VOILE :
La Fédération algérienne de voile (FAV) va procéder au coup d'envoi de la saison sportive 2018 aujourd'hui lors d'une cérémonie prévue à la salle de conférences du centre sportif Ahmed-Ghermoul d'Alger à partir de 10h00. Au cours de cet événement, l'instance fédérale va honorer les athlètes qui se sont distingués en 2017.

FOOTBALL :
La commission d'organisation de la Coupe d'Algérie va procéder aujourd'hui au siège de la Fédération algérienne de football (FAF) à partir de 14h00 au tirage au sort des quarts et demi-finales de Dame Coupe des jeunes catégories (garçons et filles).

TENNIS :
La Fédération algérienne de tennis (FAT) a reporté à une date ultérieure, la première étape du circuit fédéral (première série), qui devait avoir lieu les 9 et 10 mars au club d'Al-Alia de Biskra, en raison des travaux d'aménagement effectués par les autorités locales au niveau de cette enceinte.

ARTS MARTIAUX :
La Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM) a informé que l'adhésion au niveau des ligues de wilayas et à la fédération concerne uniquement les clubs proposant des activités reconnues par l'instance fédérale, selon les statuts en vigueur.

VOLLEY-BALL :
La Fédération algérienne de volley-ball (AFVB), en collaboration avec l'institut national de formation supérieure en sciences et technologie du sport d'Aïn Bénian (Alger) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les entraîneurs désireux effectuer un stage de formation de courte durée (2e degré) à temps partiel.

KARATÉ-DO :
La Fédération algérienne de karaté-do (FAK) organisera un Open national juniors (U-18) des sélections de wilayas et ce, les 17 et 18 mars à la salle OMS de Hammamet (Alger), dans les épreuves kata et kumité en individuel (garçons et filles), en vue des Jeux africains de la jeunesse (JAJ) prévus à Alger du 19 au 28 juillet prochain.

TIR SPORTIF :
L'équipe nationale de tir sportif s'est envolée samedi à Sharm El-Sheikh (Egypte) pour prendre part au championnat arabe des nations dans la spécialité air comprimé (10 mètres) du 12 au 18 mars.

MUSTAPHA BERRAF (PRÉSIDENT DU COA) :

"Il faut des championnats nationaux de haut niveau pour atteindre le niveau mondial"

L'absence de championnats nationaux de haut niveau compte parmi les principales raisons qui ont conduit à la régression des résultats du sport algérien sur le plan international, a estimé dimanche à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf.



"Les élites sportives algériennes se contentent généralement de stages précompétitifs pour se mettre en jambes. C'est insuffisant pour espérer réussir de bons résultats, car de nos jours, les athlètes ont besoin de rester de manière constante dans des conditions optimales. Ce qui est impossible en l'absence de championnats nationaux de haut niveau, car c'est ce qui permet aux sportifs de se maintenir au top niveau et de continuer à progresser", a souligné le premier responsable du COA au Forum du journal DK News. Berraf a admis qu'il est "de plus en plus difficile pour les athlètes algériens de rivaliser avec des adversaires qui travaillent régulièrement à raison de 8 ou 10 heures d'entraînement par jour", tout en ayant la possibilité de jauger leurs capacités dans des championnats nationaux de très haut niveau."Cela s'est d'ailleurs confirmé à de nombreuses occasions avec des éliminations précoces de nos élites sportives qui paraissaient très loin du haut niveau", a ajouté le président du COA, pour appuyer ses dires. Berraf a donc jugé "utile de se montrer honnête avec soi-même" et d'éviter de se leurrer en fixant "des objectifs démesurés, car la réalité du terrain a démontré qu'actuellement, le sport algérien est loin du haut niveau". Malgré ce triste constat, le président du COA a affirmé qu'il "ne désespère pas de voir les sportifs algériens représenter dignement les couleurs nationales à l'occasion des prochains grands évènements internationaux", notamment les Jeux Méditerranéens de Tarragone (Espagne), les Jeux Africains de la Jeunesse (Algérie) et les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Buenos Aires (Argentine).Dans cette perspective, Berraf a assuré du total soutien de son instance aux sportifs algériens, pour les aider à atteindre les objectifs tracés. A ce propos, Berraf a tenu à préciser que l'aide du COA est soumises à certaines conditions, car considérant "irrationnel de donner de l'argent à des athlètes, sans savoir ce qu'ils en feront". Il a insisté néanmoins sur "la nécessité" de prendre "particulièrement soin des athlètes" car ce sont eux "les principaux acteurs sur le terrain" et les vrais artisans des grands exploits."A la fin, l'histoire ne retient que le nom des athlètes. Tout le monde sait qu'aux JO de Barcelone-92, Hassiba Boulmerka a décroché une médaille d'or sur le 1.500 m, mais personne ne sait qui était entraîneur, dirigeant ou chef de mission. Personne ne cherche à savoir ce genre de choses", a insisté Berraf. Concernant sa relation avec le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, le président du COA l'a qualifiée de "calme et sereine" avec comme seul objectif la réussite d'un bon travail, pour permettre à l'Algérie d'être dignement représentée sur la scène internationale, ajoutant toutefois que le COA ne "cédera pas ses prérogatives à quiconque". Berraf a profité de l'occasion pour exposer le programme d'activité de sa structure pour l'année en cours et qui comporte plusieurs évènements nationaux et internationaux.

ATHLÉTISME/CROSS-COUNTRY-CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2018 (SENIORS/U20) :

Six nouvelles nations confirment leur engagement (FAA)

SIX (6) NOUVELLES nations ont confirmé leur participation à la 5e édition des Championnats d'Afrique (Seniors/U20) de Cross-country, prévue le 17 mars courant à Chlef (Algérie), portant ainsi le total des pays engagés à 22, alors que le dernier délai pour la clôture des inscriptions est fixé à mardi, minuit, selon la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA)."L'Afrique du Sud, la Libye, le Malawi, le Burundi, l'Ile Maurice et le Soudan ont confirmé leur participation aux prochains Championnats d'Afrique de cross, portant ainsi le nombre des nations engagées à 22" a annoncé lundi la FAA dans un bref communiqué, publié sur site officiel.Outre l'Algérie, pays hôte de cette compétition, le Kenya, l'Ethiopie, l'Ouganda, l'Erythrée, le Cap Vert, le Burkina Faso, les Seychelles, la Zambie, le Maroc, le Libéria, le Sénégal, le Bénin, l'Egypte, le Niger et Djibouti comptaient parmi les premiers candidats ayant confirmé leur participation.La FAA avait espéré "la participation d'au moins 30 pays", mais elle s'est quand même "réjouie" de la présence de certaines grandes nations du cross mondial, notamment le Kenya, l'Ethiopie, l'Ouganda et l'Erythrée, et dont la participation devrait rehausser considérablement le niveau de la compétition."Les délégations devaient commencer à arriver à partir du 13 mars, au lendemain de la clôture des engagements, et c'est la sélection éthiopienne qui est la première attendue" a encore précisé la FAA.Cinq épreuves sont inscrites au programme de ces Championnat d'Afrique, à savoir : le cross seniors (messieurs), le cross seniors (dames), le cross U20 (garçons), le cross U20 (filles) et le relais mixte. La liste définitive des représentants algériens sera dévoilée le mardi, 13 mars courant, à l'issue d'une conférence de presse prévue spécialement à cet effet, et en présence des autorités locales. La présélection algérienne compte actuellement 38 athlètes.

HANDBALL:

La 3ème édition du tournoi régional U15 garçons du 18 au 20 à Ain Sefra (Naâma)

LA 3ÈME ÉDITION du tournoi régional de handball des moins de 15 ans garçons aura lieu du 18 au 20 mars à la salle omnisports "Mohamed Baraki" à Ain Sefra (Naâma), a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée dans le cadre des festivités de la journée de la victoire de la victoire "Aid el nasr" (19 mars 1962), par la ligue wilaya en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de Naâma et la ligue régionale de handball de Saida, verra la participation de six sélections de wilayas, à savoir Saida, El Bayadh, Tissemsilt, Tiaret, Mascara et Naâma. Les sélections participantes seront réparties en deux poules de trois équipes. Les deux premiers de chaque poule disputeront les demi-finales. La finale du tournoi est prévue le 20 mars. En marge de ce tournoi, la ligue régionale de handball de Saida organise deux journées de formation en faveur des entraîneurs des jeunes catégories de la région Ouest.

À BERLIN, CETTE BASKET VOUS PERMET D'UTILISER LE MÉTRO GRATUITEMENT





ADIDAS VA SORTIR le 16 janvier prochain une chaussure qui permet de prendre gratuitement les transports en commun à Berlin, rapporte la presse allemande.

Le secret de cette basket: un ticket annuel inséré dans la languette du soulier qui permet d'utiliser les services du "Berliner Verkehrsbetriebe" ou BVG, l'équivalent de la Stib pour la capitale allemande. Le motif présent sur ces chaussures rappelle également ceux des sièges du métro berlinois, précisent nos confrères du Huffington Post.

Fabriqué à 500 exemplaires seulement, ce modèle est plutôt destiné aux fans de la marque à trois bandes. Son prix, abonnement compris: 180 euros. La paire ne sera disponible que dans deux boutiques Adidas de Berlin.

Elle ramène son sapin de Noël au magasin "parce qu'il est mort"



Tous ceux qui optent pour un sapin de Noël naturel le savent: il finira bien par mourir un jour. Une femme a décidé de ramener celui qu'elle avait acheté au magasin en espérant se faire rembourser. Elle s'est présentée à la caisse de Costco, un supermarché américain, le 4 janvier.

Scott Bentley a assisté à la scène et a expliqué sur Facebook (dans une publication qui n'est plus accessible aujourd'hui): "Ça me brise la coeur de penser qu'elle pouvait avoir besoin d'argent au point de perdre tout respect et toute dignité.Ça m'a rendu triste et désolé." Le témoin confie que la femme a eu droit à son remboursement mais regrette que Costco l'ait "questionnée" et se soit moquée d'elle. Elle n'a pas été identifiée mais elle donnera en tout cas des idées à certains pour l'année prochaine...

La première page web du monde a été publiée le 6 Août 1991 en Suisse !



Aux quatre coins du monde, des choses sont inventées tous les jours, mais toutes les inventions ne rentrent pas dans l'histoire. Cependant, s'il en est une qui a profondément marqué notre manière de vivre, c'est bien celle du World Wide Web (abrégé www), ce système permettant de naviguer de page en page sur des sites internet divers.Et ce n'est nulle part ailleurs qu'à Genève, en Suisse, que le premier serveur fut mis en ligne il y a maintenant 27 ans, le 20 décembre 1990. Ce serveur était utilisable grâce au tout premier navigateur web du monde : WorldWideWeb (qui sera plus tard rebaptisé Nexus afin d'éviter toute confusion avec le World Wide Web). Ce pas décisif dans l'histoire de l'informatique fut réalisé par un chercheur britannique du nom de Tim Berners-Lee avec l'aide du belge Robert Cailliau au sein du CERN (Organisation Européenne pour la Recherche Nucléaire).Le but initial de ce projet était alors d'aider les employés de ce centre de recherche genevois dans leurs travaux. Cependant, moins d'un an plus tard, le 6 août 1991, le système World Wide Web fut ouvert au public, ce qui marqua le début d'une croissance exponentielle du nombre de sites web existants de par le monde : 23 sites en 1992, 600 en 1993, 10 000 en 1994, un million en 1997, 100 millions en 2007… Il existe aujourd'hui plus d'un milliard de pages web d'après l'hébergeur 1&1.C'est ainsi que le World Wide Web, projet initialement prévu pour des travaux scientifiques, est aujourd'hui utilisé à des fins aussi variées que le partage de statuts, de vidéos, les achats en ligne, ou encore l'information. Et même si des progrès restent encore à faire dans certaines zones du globe, l'accessibilité du web n'a cessé de croitre depuis ses débuts.Lorsqu'une cyberattaque mondiale a lieu en 2017, les conséquences financières et politiques sont importantes. De nombreuses entreprises sont momentanément handicapées, des milliards de dollars perdus, et l'Angleterre ainsi que les Etats-Unis se mettent à porter des accusations très sérieuses à l'encontre de la Corée du Nord. Cela prouve que le web a donc très largement dépassé le stade de simple outil informatique, il est devenu au fil des années absolument essentiel au bon fonctionnement de la société moderne.Ainsi, le Web a beau être une invention très récente à l'échelle de l'humanité, il s'est révélé être une avancée décisive dans l'histoire de celle-ci. Et les deux informaticiens de ce centre de recherche suisse n'avaient probablement pas conscience de l'ampleur planétaire qu'allait prendre leur projet. Qui sait, peut-être est-ce demain que sera faite la prochaine invention qui changera la face de l'humanité ?

IL SE FAIT LIVRER SES PLATS PRÉFÉRÉS PAR AVION





ALLIER PASSION de l'aviation et goût pour la cuisine indienne: un pilote amateur britannique expatrié en Gironde organise samedi la livraison par avion de repas préparés dans un de ses restaurants indiens favoris... dans le sud de l'Angleterre.

"Ce n'est pas le genre de chose que l'on fait tous les jours", reconnaît dans un français impeccable, James Emery, 31 ans, formateur en langue anglaise pour l'aéronautique, installé en France depuis 2010, à l'origine de ce pique-nique aéroporté.

Au départ de cette "aventure aéronautique", les séjours en immersion organisés régulièrement par le jeune homme dans le sud de l'Angleterre pour des pilotes français. "Nous allons souvent dans un restaurant indien à Portsmouth que j'ai fréquenté quand j'étais étudiant.

Quand j'ai dit au patron que j'étais déçu de la cuisine indienne en France, sans trop d'épices pour s'adapter aux palais des Français, il m'a proposé de me livrer en voiture! C'est tombé à l'eau. Et comme je suis pilote de loisirs, on s'est dit 'pourquoi pas en avion?'", explique à l'AFP M. Emery.

"Evenement interculturel"

Le vol sera affrété par l'école Iroise Aero Formation, basée à Brest, qui a mis à la disposition du jeune homme un TDM-700, monomoteur de six places, et son pilote. L'avion décollera de Bretagne samedi matin à destination de Lee-On-the-Solent, dans le sud de l'Angleterre. Seront alors chargés entre vingt et trente repas commandés (chacun à 36 euros) au restaurant Akash, un des plus anciens restaurants indiens de Portsmouth. "Le patron de l'établissement sera également du voyage avec moi", explique le pilote amateur.

Après une escale à Cherbourg (Manche) pour les formalités douanières, l'arrivée est prévue à l'aérodrome Bordeaux-Saucats, en début d'après-midi. C'est là, que dans la soirée, une vingtaine de participants, des Français et des Britanniques installés dans le Sud Ouest, se réuniront dans un hangar de l'aérodrome pour cet "événement interculturel", se réjouit James Emery.

L'avenir du cloud computing est vertical



Des services génériques aux apps spécifiques de l'industrie, le cloud est en pleine expansion. Un changement peu remarqué est en train de se produire dans la façon dont le cloud est utilisé et dans ses utilisateurs... et il pourrait avoir de quoi vous réjouir.

Lorsque les premiers services de cloud computing sont apparus et pendant une longue période après cela, les prestataires de services de cloud computing se sont concentrés assez naturellement sur les opportunités les plus faciles à saisir. Leur terrain de jeu était centré sur des applications essentielles mais génériques, telles que la messagerie électronique, la productivité bureautique et le stockage, qui sont rapidement devenues les premières à être transférées dans le cloud.

Les prestataires de services de cloud computing avaient tendance à se concentrer sur ces applications, rivalisant sur la disponibilité, le niveau de service, le prix, la localisation et de nombreux autres critères et fonctionnalités. Aujourd'hui, bien qu'ils soient toujours importants, ces services sont un minimum : pratiquement tous les prestataires de services de cloud computing les proposent sous une forme ou un autre, même s'il reste des différenciateurs clés entre acteurs.

DES OPPORTUNITÉS À PORTÉE DE MAIN

Après cette première phase, les entreprises de toutes tailles et de tous types ont de plus en plus intégré la technologie dans leurs processus métiers fondamentaux. Les processus manuels sont en train de disparaître. Même les entreprises qui s'appuient en grande partie sur des applications propriétaires ou extrêmement personnalisées migrent aujourd'hui (ou prévoient de migrer) une partie, voire la totalité de ces processus dans le cloud, encouragées par les économies d'échelle de plus en plus attractives qu'offre le modèle économique du cloud computing.

Pour preuve, l'étude 2016 d'IDG Enterprise sur l'économie du cloud computing montre que 70 % des entreprises exécutent désormais au moins une application dans le cloud et que 16 % prévoient de le faire dans les 12 prochains mois. Elles sont en outre 56 % en train d'identifier les opérations informatiques qui pourraient être hébergées dans le cloud. Les principaux avantages évoqués par les personnes interrogées étaient la diminution du coût total de possession, le remplacement de la technologie héritée sur site et la continuité des activités (Etude IDG 2016).

LES SECTEURS VERTICAUX AU PREMIER PLAN

Ce changement a suscité un intérêt accru pour les applications de cloud computing et les services spécifiques du segment vertical. Outre l'augmentation de l'efficience interne et la diminution des coûts que peut offrir une implémentation de cloud computing parfaitement planifiée et déployée, le cloud procure également un moyen efficace de communiquer avec les partenaires et les clients. En utilisant des interfaces standard, les entreprises constatent que la conduite de leurs activités via le cloud génère des gains de temps et des économies de coûts extraordinaires.

De plus, les anciens modes inflexibles de déploiement et d'utilisation des logiciels peuvent être transformés en adoptant les méthodologies du cloud computing. Comme le souligne Phil Wainewright, analyste de l'industrie à Diginomica : "Les



fournisseurs de cloud computing ont une architecture qui leur permet d'ajouter une couche de fonctionnalités supplémentaires, tout en continuant à mettre à niveau la base de code sous-jacente. Cela signifie qu'ils peuvent introduire de nouvelles fonctionnalités plus rapidement, tout en conservant leurs capacités spécifiques de l'industrie."

L'INTÉGRATION AVANT TOUT

Inévitablement, les services de cloud computing spécifiques du segment vertical se sont concentrés initialement sur les grandes industries, telles que le secteur financier et la santé, mais cette situation est en train de changer. À titre d'exemple, avec la croissance des initiatives de numérisation telles que l'industrie 4.0, les entreprises de fabrication et de production utilisent de plus en plus les services de cloud computing. Ces services incluent entre autres les logiciels en tant que service (SaaS), le traitement analytique et la conception de produits. Des fournisseurs de cloud computing se spécialisent également dans les services pour la plupart des segments de l'industrie.

À l'évidence, le cloud n'est pas une panacée universelle et ne va pas non plus sans difficultés. L'intégration aux systèmes existants, notamment, peut rester problématique. Il est donc important de s'adjoindre l'aide d'un intégrateur spécialisé en cloud computing. Cet intégrateur peut lui-même être un prestataire de services de cloud ou un tiers autonome. Dans l'idéal toutefois, il proposera des applications et services adaptés aux impératifs spécifiques de votre industrie, mais intégrés aux plates-formes en tant que service (PaaS) et applications de productivité standard, le tout s'exécutant sur l'infrastructure robuste d'un grand fournisseur de cloud computing pour une plus grande tranquillité d'esprit.

Une chose est sûre : le marché des services de cloud computing se développe rapidement et même si le service exact dont vous avez besoin n'est pas encore disponible, il y a de grandes chances pour qu'il le soit bientôt. Par contre, si les services que vous voulez sont disponibles, il est temps de commencer à planifier.

STONEDRILL : KASPERSKY DÉTECTE UN NOUVEAU MALWARE S'ATTAQUANT AU MOYEN-ORIENT

KASPERSKY détaille un nouveau malware détecté par ses équipes chez plusieurs clients au Moyen-Orient. StoneDrill est un malware qui efface les données du disque de la cible, à la manière du malware Shamoon découvert en 2012.

Kaspersky se penche sur son blog sur une nouvelle variante de malware baptisée StoneDrill par ses équipes. StoneDrill appartient à la catégorie des « wipers », des malwares disposant de fonctionnalités visant à supprimer les données présentes sur le disque dur.

Le malware a notamment été détecté sur des machines en Europe et au Moyen-Orient. StoneDrill dispose de plusieurs fonctionnalités outre la simple suppression de données. Kaspersky explique ainsi que le code malveillant s'emploie à infecter le navigateur de la cible et utilise de nombreuses techniques afin de rester indétectable par les outils de sécurité traditionnels. Cette technique permet à StoneDrill de disposer du temps nécessaire pour infecter les différents disques de la machine visée et de supprimer les données qu'ils contiennent. Le vecteur d'infection de StoneDrill n'a pas été identifié.

Module du malware disposant de fonctionnalité de backdoor

Outre StoneDrill, les chercheurs de Kaspersky ont également découvert un module du malware disposant de fonctionnalité de backdoor. Celle-ci est capable de choisir entre quatre serveurs de command& control différents afin de recevoir d'autres instructions de la part des auteurs du malware, afin de mener des actions d'espionnage.

Selon Kaspersky, ce nouveau malware présente de nombreuses similarités avec un autre wiper détecté en 2012, Shamoon. « Nous avons été très intrigués par les similitudes et les comparaisons entre ces trois opérations malveillantes. StoneDrill était-il un autre avatar de l'effaceur Shamoon ? Ou bien StoneDrill et Shamoon sont-ils le fait de deux groupes différents et sans liens dont ils se trouvent qu'ils ont ciblé des entreprises saoudiennes au même moment ? Ou encore deux groupes distincts, mais poursuivant les mêmes objectifs ? » s'interroge ainsi Mohamad Amin Hasbini, chercheur chez Kaspersky Lab.Kaspersky explique avoir découvert StoneDrill en étudiant la résurgence d'une version 2.0 du malware Shamoon.

BLUETOOTH : LE NOUVEAU CHROME S'OFFRE UNE API

CHROME 56 est arrivé et embarque avec lui plusieurs nouveautés. Parmi elles, une API permettra au navigateur de communiquer avec les objets connectés via bluetooth.

Une perspective inquiétante du point de vue des données personnelles. Bluetooth pour tous ? Alors que la cinquième génération de ce standard de communication a récemment été validée et que les premiers appareils embarquant cette norme devraient arriver sur le marché, Chrome met aujourd'hui le bluetooth à l'honneur.

Questions ?
Réponses !

LES CARIES, UNE DENT CONTRE VOTRE CŒUR ?



Des dents mal entretenues, une carie mal soignée peuvent avoir des conséquences graves. Y compris bien souvent, au niveau cardiovasculaire.
Une mauvaise hygiène bucco-dentaire, la consommation excessive de sucres et c'est la carie assurée. Synonyme pour certains de dentiste, de fraise voire d'extraction dentaire, elle est parfois bien à tort, laissée pour compte. Seulement, le temps n'arrange rien à l'affaire. Après avoir détruit l'émail, la carie atteindra l'ivoire puis la racine, véritable porte d'entrée dans l'organisme pour les bactéries.

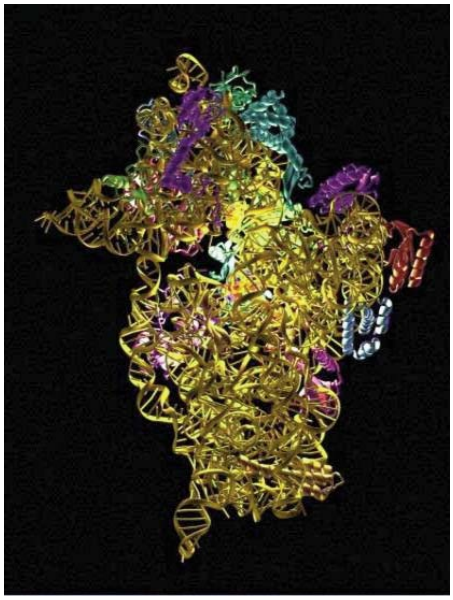
De la carie au coeur

Par la racine, les dents sont en communication directe avec la circulation sanguine générale. Des germes peuvent se fixer sur les plaquettes, responsables de la coagulation. Se créent alors des caillots, vous exposant à des problèmes cardiaques. Dans le pire des cas, endocardite, infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral (AVC).
Un petit rappel s'impose : brossez-vous les dents trois fois par jour et prenez rendez-vous chez votre dentiste une fois par an pour un contrôle. Si vous en êtes quitte pour un détartrage, c'est tout bon !

Le ribosome humain révèle sa structure précise en 3D

Des chercheurs français ont mis en évidence la structure fine du ribosome humain. Les acides aminés et nucléotides peuvent désormais être observés en 3D. Ces résultats pourraient aider à comprendre les effets des antibiotiques sur ces complexes et permettre de développer de nouveaux traitements contre certaines maladies liées aux ribosomes.

Les ribosomes sont de grands complexes constitués de protéines et d'ARN repliés ensemble. Présents au sein des cellules de tous les êtres vivants, ils interviennent comme des « nanomachineries » moléculaires dans l'expression des gènes et la biosynthèse des protéines. La structure des ribosomes de différentes espèces était déjà précisément connue à l'échelle atomique. Déterminer celle particulièrement complexe du ribosome humain restait toutefois un défi majeur à relever.
L'équipe de Bruno Klaholz, à l'IGBMC (CNRS, université de Strasbourg, Inserm) vient de visualiser la structure atomique du ribosome humain complet avec une résolution supérieure à trois angströms (0,3 nanomètre). Le modèle obtenu représente les 220.000 atomes qui constituent les deux sous-unités du ribosome et permet, pour la première fois, d'explorer son agencement en détail, de voir et d'identifier les différents acides aminés et nucléotides en trois dimensions.
Les chercheurs se sont plus particulièrement intéressés aux différents sites de liaison et aux interactions fines qui y ont lieu. Leurs travaux révèlent par exemple qu'après avoir livré les acides aminés qu'ils transportaient, les ARN de transfert continuent à interagir avec le ribosome



dans un site particulier (le site de sortie des ARNt, les acides ribonucléiques de transfert). Ils mettent également en lumière la dynamique des deux sous-unités du ribosome qui tournent légèrement sur elles-mêmes au cours du processus de biosynthèse des protéines, entraînant un fort remodelage de la configuration 3D de la structure à leur interface.

Étudier les effets secondaires de certains antibiotiques

Ces résultats publiés dans Nature ont été rendus possibles par un ensemble de technologies de pointe. Les échantillons, hautement purifiés puis congelés, ont été visualisés par cryomicroscopie électronique. Cette méthode permet de travailler sur des objets figés dont l'orientation ne change pas et dont la structure et les fonctions biologiques sont préservées. Une combinaison de traitement d'images et de reconstruction 3D appliquée aux images obtenues par le cryomicroscope électronique nouvelle génération de l'IGBMC (un appareil unique en France) a abouti à ce degré de précision rare. Cette connaissance fine de la structure et de la dynamique du ribosome humain complet ouvre la voie à de nouvelles explorations majeures.
Il est désormais envisageable d'étudier les effets secondaires de certains antibiotiques comme ceux destinés à s'attaquer aux ribosomes bactériens et qui peuvent en réalité cibler « par erreur » le ribosome humain. La constitution d'un répertoire des sites de liaison existants est une première étape pour augmenter la spécificité des molécules thérapeutiques et éviter qu'elles ne se fixent au mauvais endroit.
À terme, ces résultats pourront également être utilisés pour la mise au point de traitement de maladies liées aux dysfonctionnements du ribosome et à la dérégulation de la synthèse des protéines. Dans le cas des cancers par exemple, pouvoir cibler les ribosomes des cellules malades permettrait de réduire leurs taux de synthèse de protéines.

Orange remplace des parafoudres des années 1970, et c'est radioactif

DES EMPLOYÉS d'Orange en charge de la dépose, du transport et du stockage de parafoudres de première génération se retrouvent exposés à des fuites radioactives.Dans les années 1960 et 1970, les parafoudres des installations de France Télécom contenaient des éléments radioactifs. En 2017, près de quarante ans après l'interdiction d'emploi de ces appareils à radioéléments, tous n'ont pas été retirés du réseau de télécommunications d'Orange. Pire : les équipes en charge de leur retrait sont exposées à des fuites de gaz radioactifs. " C'est inadmissible d'un point de vue de santé publique ", assène Annie Thébaud-Mony, directrice de recherche honoraire à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).Aussi connus sous le nom de parasurtenseurs, ces dispositifs visent à protéger les lignes téléphoniques en cas de tensions perturbatrices, notamment atmosphériques, comme la foudre.
En clair, à dévier l'énergie induite par les surtensions afin de protéger les équipements. Les premières générations de parafoudres remplissaient leur rôle au moyen d'électrodes entourées d'un gaz radioactif, comme le radium 226 ou le tritium.
« La réglementation, indépendamment de ce cas particulier, s'est développée au fil du temps en prenant en compte les connaissances acquises sur les risques associés à l'exposition des rayonnements ionisants », explique Alain Rannou, adjoint à la directrice de la protection de l'homme à l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Puisque que d'autres procédés techniques sans



radio-éléments existaient, ces parafoudres radioactifs, loin d'être anodins, ont été interdits.

Diffusion de tritium et radon

Reste que le remplacement de ce million d'appareils, selon l'inventaire réalisé en 2001 par France Télécom, n'a pas été sans obstacles et ne semble pas prêt d'être terminé. La première récupération de parafoudres par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) n'a eu lieu qu'en 2009, rappelait l'année suivante un communiqué de la CGT FAPT (Fédération des activités postales et télécommunications) Auvergne, qui se retrouve en première ligne. Le syndicat a commandé fin 2016 à la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) des contrôles complémentaires qui ont été menés dans un local de stockage d'Issoire (Puy-de-Dôme), abritant des bidons dans lesquels sont disposés des milliers de parasurtenseurs incriminés, dans l'attente d'une solution d'élimination définitive – car « les caractéristiques physiques et chimiques des parafoudres ne permettent pas leur gestion en l'état dans les centres de stockage ultimes exploités par l'Andra », nous indique l'Agence en charge de la gestion des déchets radioactifs.Les résultats sont alarmants.
Du tritium est présent dans l'échantillon d'eau qui a été posé dans le fût renfermant des parasurtenseurs au tritium mais aussi dans celui placé à côté du bidon, preuve qu'une partie du tritium des parasurtenseurs diffuse dans l'air du local. En outre, l'air à l'intérieur des fûts contenant des parafoudres au radium est chargé en radon, gaz radioactif qui émane du radium, avec une activité de 91 668 Bq/m3, alors que le niveau fixé par la directive européenne Euratom est de 300 Bq/m3. Bruno Chareyron, responsable du laboratoire Criirad et ingénieur en physique nucléaire, souligne qu'être exposé une à deux heures, pas forcément de manière consécutive, à un air aussi chargé en radon fait dépasser la dose annuelle de radioactivité fixée pour le public à un millisievert – les agents de ligne d'Orange ou leurs sous-traitants n'étant pas des travailleurs exposés aux rayonnements ionisants. « On ne sait pas quelle est la dose inhalée par le travailleur, mais sur la base de ce test préliminaire et exploratoire on ne peut qu'affirmer que le potentiel d'exposition n'est pas négligeable. »

L'eau du robinet est contaminée par des microplastiques

Doit-on préférer l'eau en bouteille ou l'eau du robinet pour notre santé ? Si cette question est tranchée d'un point vue environnemental, une enquête montre que, sur tous les continents, l'eau du robinet est polluée par des microplastiques.Doit-on consommer de l'eau du robinet ou de l'eau en bouteille ? La réponse n'est pas si évidente. Ecologiquement, la mise en bouteille, son transport et la gestion des déchets est polluant et énergivore mais qu'en est-il de la qualité de l'eau que nous buvons ?
En France, consommer de l'eau du robinet, dans un pays qui se targue d'avoir les meilleurs contrôles qualité au monde pourrait nous conforter dans ce choix.



Cependant, les cours d'eau sont très pollués en France, principalement à cause des nitrates et des pesticides. C'est pourquoi, l'eau du robinet peut présenter des valeurs significatives de pesticides, et de nitrates.
En 2015, 61,8 % de la population française disposait d'une eau de distribution avec une concentration maximale en nitrates[1] inférieure à 25 mg/L (Ministère de la Santé, 2016). Autrement dit, 38 % des Français pouvaient boire une eau du robinet avec des valeurs en nitrates comprises entre 25 et 50 mg/l, là où la plupart des eaux en bouteille (eaux minérales naturelles et eaux de source) restent en dessous de 5 mg/l et ne contiennent pas de pesticides...

QUID DE L'ALUMINIUM DANS L'EAU DU ROBINET ?

Autre sujet d'inquiétude : l'aluminium, un métal présent naturellement sur Terre que l'on retrouve partout : dans les organismes vivants, le sol, l'eau... Sa concentration dans l'eau du robinet, non renseignée dans les analyses, a fait l'objet de suspicions quant à son lien avec la maladie d'Alzheimer qui touche maintenant 900 000 personnes en France. En fait, dans l'état actuel des études sur la question : "il ne peut être envisagé d'association causale entre l'exposition à l'aluminium via l'eau du robinet et maladie d'Alzheimer", a réaffirmé l'ARS en 2014

L'EAU DU ROBINET ALTÉRÉE PAR L'ÉTAT DES CANALISATIONS

En 2016, l'association Que Choisir publiait une enquête alarmante sur la qualité réelle de l'eau du robinet en ajoutant un critère important : l'état des canalisations qui délivrent l'eau courante et la présence de composants toxiques comme le plomb, le cuivre, le nickel et le chlorure de vinyle. Si l'initiative est louable, elle manque cruellement de points de contrôle comme le souligne Que Choisir : "pour la recherche du plomb, du cuivre, du nickel, du chlorure de vinyle et de l'épichlorhydrine, le prélèvement de l'eau se fait fréquemment au robinet des consommateurs. Par conséquent, leur présence dans une analyse ne signifie en aucun cas que cette pollution affecte l'ensemble du réseau ou de la ville, car elle peut ne concerner par exemple que certains branchements du réseau, certains immeubles ou logements." Ce qui signifie que la qualité de l'eau du robinet dépend principalement de l'état des canalisations en aval, dans notre logement.

COMMENT VÉRIFIER LA QUALITÉ DE SON EAU DU ROBINET ?

Finalement, en vérifiant régulièrement, grâce au site web dédié du Ministère de la Santé, que l'eau délivrée à son domicile présente de faibles teneurs en nitrates et pesticides, l'eau du robinet peut tout à fait être consommée sereinement. D'autant plus que la très grande majorité des contaminants que nous ingérons, proviennent de notre alimentation, qui elle doit être surveillée avec sérieux, en privilégiant principalement les produits d'origine biologique.
65 fois plus chère que l'eau du robinet, à l'origine de 150 000 tonnes de déchets plastiques par an en France, l'eau embouteillée ne serait pas franchement justifiée. Et pourtant, d'autres composants chimiques polluent l'eau : les substances médicamenteuses, partiellement supprimées lors du traitement et plus inquiétant encore, des plastiques et des hydrocarbures... "Aujourd'hui, cet effet « mélange de molécules » mobilise des programmes de recherches spécifiques se déroulant dans le monde entier." précise le Centre d'Informations sur l'Eau (CIEAU).

80% DE L'EAU DU ROBINET CONTIENT DU PLASTIQUE

Depuis 1950, année où le plastique fait son apparition dans notre vie quotidienne, nous avons produit et consommé à l'échelle mondiale 8,4 milliards de tonnes de plastique (plus de 1 million de fois le poids de la tour Eiffel). Une nouvelle étude publiée en 2017 dans Science Advances montre que 6,3 milliards de tonnes de ces déchets sont des plastiques très peu biodégradables, qui s'accumulent dans les milieux et sont transportés vers l'océan par les cours d'eau.
Aujourd'hui, on trouve des morceaux de plastique, mais aussi des fibres textiles partout : dans l'air, le sol et dans le milieu aquatique comme en témoignent les très médiatisés "continents de déchets" présents dans les gyres océaniques. Résultat : toute la chaine alimentaire est contaminée, du minuscule zooplancton aux thons en passant par les oiseaux et l'Homme...
C'est donc en toute logique que l'on retrouve des microplastiques dans notre eau du robinet ! C'est l'objet d'une enquête intitulée "Invisibles" menée par le média Orb et un chercheur de l'école de santé publique de l'Université du Minnesota (Etats-Unis) sur les 5 continents du globe.
Le constat est édifiant : à l'échelle mondiale, 83 % des eaux du robinet sont polluées par des microplastiques et donc quasiment toute notre alimentation puisque l'eau entre dans la préparation de nombreux plats...

D'OÙ PROVIENNENT CES MICROPLASTIQUES ?

On a longtemps considéré qu'ils provenaient principalement de la dégradation des macro-déchets de plastique abandonnés dans la nature (sacs, bouteilles, emballages divers...) mais ils sont également constitués de fibres issues de l'abrasion quotidienne des vêtements, de leur lavage en machine, des tapis, de l'usure des pneus, des peintures, des microbilles utilisées en cosmétique... Une étude menée à Paris en 2015 avait montré que 3 à 10 tonnes de microplastiques se déposent chaque année sur le sol de la capitale française, précise l'enquête d'Orb.

DOIT-ON S'INQUIÉTER DE LA PRÉSENCE DE MICROPLASTIQUES DANS L'EAU DU ROBINET ?

Oui, car les microplastiques contiennent ou favorisent l'adsorption de composés chimiques persistants et toxiques, qui vont ensuite s'accumuler dans nos tissus et favoriser l'apparition de cancers et maladies, indique l'étude. Or, les premières études concernant les effets sur la santé des microplastiques ne font que commencer et l'on ne sait pas encore si les législateurs iront jusqu'à établir une valeur limite de concentration en microplastiques dans notre eau. Ne parlons même pas des études sur notre exposition aux nanoplastiques, qui appartiennent encore au futur.
Doit-on préférer l'eau en bouteille ? Il n'y a pas encore d'études sur la présence de microplastiques dans les eaux minérales et eaux de source mais ce n'est qu'une question de temps avant que les réserves d'eau souterraines soient, elles aussi, polluées.
En outre, n'oublions pas de contribuer au recyclage des déchets plastique : une seule bouteille en plastique de 1l jetée dans la nature peut se morceler en microplastiques qui, alignés, forme une ligne de 1,6 km de long !
Et malheureusement, ces microplastiques, invisibles à l'oeil nu, ne se dégradent pas et ne peuvent être récupérés ni détruits... Ils perdureront pendant des siècles sous forme microscopique voire nanoscopique, affectant tous les milieux et tout le vivant de notre planète avec des conséquences que l'on ne mesure pas encore.

Notes

"Le nitrate en lui-même n'est pas toxique. C'est la transformation des nitrates en nitrites qui peut, potentiellement, avoir un impact négatif sur la santé. Dans le sang, la présence de ces nitrites peut en effet provoquer la formation de « méthémoglobine », une forme d'hémoglobine incapable de transporter l'oxygène" (CIEAU, 2017).

21.00 : L'arme fatale



SÉRIE avec Clayne Crawford , Damon Wayans…

Parti depuis plusieurs semaines au Mexique pour tenter de retrouver Riggs, Murtaugh localise par hasard le chef du cartel, Tito Flores. Il ne tarde pas à retrouver également son ami, au moment même où il est sur le point d'exécuter son vieil ennemi. Dans le même temps, Avery Brooks subit un interrogatoire musclé de ses supérieurs à propos du duo. Martin et Roger découvrent bientôt que Flores a été assassiné dans le coffre où ils l'avaient enfermé. Ils sont alors immédiatement suspendus.

21.00 : Cash investigation



MAGAZINE D'INFORMATION 6 saisons / 36 épisodes

Utilisée et bue tous les jours, l'eau du robinet représente un marché qui pèse quelque neuf milliards d'euros par an. Ce business opaque est dominé par deux groupes français : Veolia et Suez. L'équipe d'Elise Lucet se rend d'abord à Nîmes, en Occitanie, où la commune détient le record des fuites d'eau. Près du tiers de ce corps liquide se perd avant d'arriver chez les habitants. Depuis une cinquantaine d'années, la même entreprise a la mainmise sur les canalisations : la SAUR. La journaliste Marie Maurice a également mené l'enquête sur le dossier explosif des eaux usées en Ile-de-France.

21.00 : La stagiaire



SÉRIE avec Michèle Bernier , Antoine Hamel…

Lors de la reconstitution d'une scène de crime, le juge Boris Delcourt et la stagiaire Constance Meyer se rendent compte que Rémi Bruder, pompier devenu chauffeur de taxi, s'accuse à tort du meurtre de Céline Combas. Visiblement, il tient à protéger l'assassin. L'homme assure qu'il entretenait une liaison avec la victime. Il a assassiné Céline car elle voulait rompre. Cette jeune femme sans famille s'occupait de la gestion d'un camping où logent - hors saison - des personnes qui n'ont pas de domicile fixe.

21.00 : Le meilleur pâtissier - Spéciale célébrités



JEU 3 saisons / 10 épisodes

Les cinq pâtissiers-célébrités encore en lice s'affrontent lors de trois épreuves autour des gâteaux de cinéma. Cyril Lignac et Mercotte leur demande de revisiter l'orange givrée, en hommage au film « Orange mécanique », puis de réaliser 24 tartelettes Cyrano. Enfin, ils vont créer leur film préféré en gâteau : comédie romantique, science-fiction ou espionnage... Aux côtés de Cyril et Mercotte, ces œuvres cinématographiques sont jugées par Thierry Court, maître-artisan chocolatier à Grenoble et gagnant de la première édition du « Meilleur pâtissier, les professionnels ».

21.00 : Manchester United (Gbr) / FC Séville (Esp)



FOOTBALL 2018 saisons / 1456 épisodes

Après le nul (0-0) du match aller, Alexis Sanchez et les Mancuniens se trouvent dans l'obligation de s'imposer dans leur antre d'Old Trafford. José Mourinho, l'entraîneur des Red Devils, devrait composer un onze de départ offensif avec notamment Anthony Martial et Romelu Lukaku sur le front de l'attaque. De leur côté, les Andalous, emmenés notamment par Jesus Navas et Ever Banega, savent qu'ils leur suffit de marquer au moins une fois à l'extérieur pour entrevoir la qualification. Les Sévillans ont tout à gagner dans cette rencontre, où la pression pèsera clairement sur les épaules des joueurs de MU.

21.00 : Les brumes du souvenir



TÉLÉFILM avec Gaëlle Bona , David Kammenos…

Malgré quelques longueurs, le scénario se révèle intrigant et propose quelques rebondissements prenants. Bien interprété, il marie romance et polar avec élégance et donne lieu à des séquences divertissantes. Les personnages sont attachants et l'ensemble tient ses promesses, entre légendes et atmosphère inquiétante.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr 05:09	Fadjr 05:14	Fadjr 05:28	Fadjr 05:23	Fadjr 05:35	Fadjr 05:40	Fadjr 05:44
Dohr 12:39	Dohr 12:44	Dohr 12:58	Dohr 12:49	Dohr 13:05	Dohr 13:10	Dohr 13:13
Açr 16:01	Açr 16:06	Açr 16:20	Açr 16:13	Açr 16:27	Açr 16:32	Açr 16:35
Maghrib 18:39	Maghrib 18:44	Maghrib 18:58	Maghrib 18:50	Maghrib 19:05	Maghrib 19:10	Maghrib 19:13
Icha 19:59	Icha 20:03	Icha 20:18	Icha 20:05	Icha 20:24	Icha 20:29	Icha 20:31

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6030 – MARDI 25 DJOUMADA EL THANIA 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	10°
Oran	20°	10°
Constantine	17°	4°
Ouargla	24°	11°

LORS DU FORUM DE L'UNION AFRICAINE DE RADIODIFFUSION

Kaouane expose l'expérience algérienne dans le domaine de la TNT

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a présenté, hier à Kigali, l'expérience algérienne dans le domaine de la télévision numérique terrestre (TNT), à l'occasion du forum de l'Union africaine de radiodiffusion qui se tient dans la capitale rwandaise sous le thème «Les batailles féroces autour de la TNT en Afrique».



A. Ryad/LJI

Intervenant à l'occasion de cette rencontre, M. Kaouane a souligné que ce forum constitue «un événement unique qui a vocation de rassembler la communauté africaine de l'audiovisuel autour d'un sujet qui est d'une lancinante actualité, à savoir la migration vers la télévision numérique terrestre», mettant en avant la «dimension stratégique» que revêt ce domaine pour l'Algérie et pour le continent africain dans son ensemble.

«La pleine intégration dans la société de la communication à travers le passage à la diffusion numérique constitue un enjeu majeur pour l'Etat algérien, à sa tête le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a constamment œuvré à l'émergence dans notre pays d'une société moderne et de savoir, maîtrisant et exploitant de façon optimum les technologies de l'information et de la communication, de même qu'il a inscrit la révolution numérique au fondement de tout développement (...)», a-t-il fait observer.

Après avoir concrétisé la migration vers la diffusion numérique, le secteur de la communication «s'est attelé, à travers l'opérateur public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), à l'introduction et à la généralisation d'un premier réseau de télévision numérique terrestre qui a nécessité des investissements de l'ordre de 50 millions de dollars», a noté le ministre.

«L'Etat, à travers ces investissements consentis à la fois sur le réseau TNT et sur satellite, conforte sa stratégie en matière de souveraineté audiovisuelle, tracée dans la feuille de route du gouvernement par le Président Bouteflika», a indiqué de M. Kaouane.

Un nouveau cadre juridique et règlementaire, a-t-il souligné, «induit des changements importants dans le secteur de l'audiovisuel en Algérie et nous interpelle pour accélérer la migration vers les nouvelles technologies numériques afin de répondre au mieux aux besoins des nouvelles chaînes de télévision, mais aussi radios sonores». Dans cette perspective, il a indiqué que «la réalisation d'un second réseau TNT, pour la diffusion d'un nouveau bouquet de chaînes de télévision, est en cours de préparation» et «sera bâti sur les dernières normes technologiques, avec l'introduction de la télévision en Haute Définition (HD) ainsi que de nouveaux services innovants à forte valeur ajoutée, tels que la télévision hybride connectée».

«La révolution numérique nous ouvre des perspectives intéressantes en termes de nouveaux services, à la fois pour renforcer le service public et dans une optique commerciale. Ces services auront un rôle déterminant pour promouvoir l'attractivité de la plateforme TNT», a-t-il fait observer, en relevant que la thématique de ce forum lié à la TNT en Afrique «ne doit pas, cependant, faire perdre de vue la numérisation de la radio».

Il a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance de «garder à l'esprit que la mise en service de la TNT dans nos pays permettra l'arrêt de la diffusion télé analogique et ouvrira, par la même, des perspectives stratégiques en termes de réutilisation des fréquences TV analogiques ainsi libérées, en vue d'un déploiement, autrement plus intense, de la RNT, la radio numérique terrestre, et ce, conformément aux accords internationaux de l'UIT».

La stratégie adoptée par l'Algérie en matière de migration vers le tout-numérique «repose sur l'utilisation des nouvelles technologies de diffusion terrestre télévisuelle et radiophonique et sur l'implication de tous les acteurs opérant dans le domaine de l'audiovisuel», a précisé M. Kaouane, expliquant qu'il s'agit également d'une «opportunité qui permettra la diversification économique par la création de richesse et d'emplois et facilitera l'émergence d'un nouvel écosystème de l'audiovisuel reposant sur les technologies de l'information et de la communication».

M. D.

AVEC DES VOLS VERS TOULON, BORDEAUX ET PERPIGNAN

ASL Airlines annonce l'ouverture de trois lignes au départ d'Oran

ASL AIRLINES France élargit son offre entre l'Algérie et la France et proposera dès cet été avec des vols au départ d'Oran. Le 8 mars dernier, Jean-François Dominiak, directeur général d'ASL Airlines France accompagné de Reda Benyounes, président de Soleil Voyages étaient à Oran dans le cadre d'un déplacement avec des collaborateurs de la compagnie aérienne, organisé pour présenter le nouveau programme de vols de la compagnie au départ d'Oran et pour rencontrer les agents de voyage de la région ainsi que les autorités aéroportuaires.

Oran est une nouvelle escale en Algérie pour ASL Airlines France, déjà présente dans le pays depuis l'été dernier avec la desserte de la ligne Alger/Paris à l'année et avec la desserte saisonnière de la ligne Chlef/Paris auxquelles viendra s'ajouter, à compter de l'été prochain, la ligne Alger/Toulon, portant à six le nombre de lignes desservies au départ de l'Algérie vers la France.

Pour l'ensemble de ses vols au départ de l'Algérie, ASL Airlines France s'appuie sur la force commerciale de son agent général, la société Soleil Voyages. « L'ouverture de lignes au départ d'Oran et le renforcement de notre présence, un an seulement après le lancement de nos premiers vols, témoignent du succès de notre offre en Algérie et confirment la place stratégique de la desserte du pays pour ASL Airlines France. Dans notre nouveau programme de vols réguliers, l'Algérie occupe maintenant la première place en nombre de liaisons aériennes et de vols. « a déclaré Jean-François Dominiak, directeur général d'ASL Airlines France. « Nous sommes très heureux d'être accompagnés dans notre déploiement dans le pays, par la société Soleil Voyages, notre partenaire commercial en Algérie. « a-t-il indiqué.

« A l'instar du dévouement qui a caractérisé le lancement des opérations au niveau d'Alger, Soleil Voyages mettra en œuvre, pour son partenaire stratégique ASL Airlines France, la même détermination à promouvoir les projets de la compagnie sur cette région, au profit des agences de voyages, nos partenaires communs par excellence.» a précisé Reda Benyounes, président de Soleil Voyages

ASL Airlines France a mis en place une offre tarifaire flexible pour s'adapter au plus juste aux besoins de déplacements de tous ses clients en fonction du type de voyage : famille, tourisme ou affaires. Vols en aller simple, en aller-retour, avec ou sans bagages, modifiables ou non, remboursables ou non, les différentes options disponibles peuvent se combiner entre elles, et offrent la possibilité sur un aller-retour de réserver un trajet dans une classe tarifaire et l'autre trajet dans une classe tarifaire différente.

Les tarifs, toutes taxes comprises, sont proposés à partir de

- Oran – Toulon : 7 500 DZD
- Oran- Perpignan : 11 550 DZD
- Oran – Bordeaux : 11 550 DZD

Les réservations pour les vols ASL Airlines sont accessibles dès à présent:

Dans les agences « Soleil Voyages», ou par téléphone au 00213 21 67 78 59/60/66.

M. B.

SELON UN BILAN DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Cinq décès et 2 300 cas de rougeole recensés

UN TOTAL de 2.317 cas de rougeole ont été recensés dans 13 wilayas du pays, dont 1.047 à El-Oued et 797 autres à Ouargla, selon le bilan arrêté avant hier par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a révélé hier à Alger, le Directeur de la Prévention de ce département, Djamel Fourar. «Au 11 mars en fin de journée, la situation épidémiologique de la rougeole au niveau national fait ressortir 2.317 cas recensés dans 13 wilayas, dont 1.047 à El-Oued et 797 à Ouargla», a déclaré Dr Fourar, précisant qu'il n'y a pas eu d'autres cas de décès, qui s'élèvent à 5, depuis l'apparition de l'épidémie le 25 janvier 2018 à El-Oued. Au total 4 missions ont été dépêchées par le ministère de la Santé depuis le mois de février dans les deux wilayas les plus touchées, en plus de celle d'Illizi, a-t-il ajouté, faisant savoir qu'à la faveur de ces missions,112.000 personnes ont été vaccinées à El-Oued et 68.000 autres à Ouargla. «Nous sommes en situation de veille sanitaire et je tiens à souligner la réactivité de nos équipes qui se sont déplacées rapidement dans les wilayas concernées pour faire face à cette situation», a-t-il poursuivi, notant que «seuls les cas graves nécessitent une hospitalisation». «La plupart des cas recensés sont des formes communes ne nécessitant pas une hospitalisation», a-t-il détaillé, faisant savoir que le bilan des cas suivis en milieu hospitalier sera rendu public incessamment. Tout en imputant l'apparition de cette épidémie aux perturbations ayant caractérisé la campagne de vaccination contre la rougeole, en mars 2017, en raison de «la réticence» des parents à s'y soumettre, Dr Fourar a indiqué que seulement 45% des enfants avaient été vaccinés, contre les 95% escomptés. «Ce manquement est un terrain propice à l'apparition de l'épidémie», a-t-il relevé. A ce propos, il a tenu à mettre en garde les citoyens contre «la dangerosité de cette maladie virale, l'une des plus contagieuses, aussi bien sur la santé des enfants que celle des adultes», d'où, a-t-il insisté, la nécessité d'être «vigilants» dés qu'il y a manifestation d'un quelconque cas de rougeole. Il a rappelé que la tranche d'âge de la population concernée par la vaccination se situe entre 6 mois et 40 ans, tout en rassurant sur la chaine de froid des vaccins qui ne fait l'objet d'aucune «mise en cause», dés lors que ces derniers «n'expirent pas avant juillet 2018 et que sur chaque flacon, un témoin (mouchard) indique s'il est mal conservé ou pas».

T. R.